

Créteil, le 22 septembre 2021

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

Procès-verbal du Conseil du 3 juin 2021

Membres présents :

Mmes Guiliana Amaddeo, Anne-Catherine Bachoud-Lévi, Caroline Barau, Florence Canoui-Poitaine, Laurence Caeymaex , Isabelle DELACROIX, Virgine Escabasse, SZMANIA, Emilie Ferrat, Martine Garrigou, Brigitte HILLION, Laurence Lenoir-Labrevois et Suzanne ROBLOT

MM. Vincent Audard, Bilel BENJEDIDIA, Florian BRUNEAU, Sylvain DIAMANTIS, Olivier Féraud, Stéphane Herbaud, Stéphane Jamain, Claude LACHENY, Edouard Lecarpentier, François Lemonnier , Willem PAILLUSSON, Frédéric Relaix, Allan THIOLAT et Pierre Wolkenstein.

Membres représentés :

Mmes Françoise Botterel, Sophie Lanone et Oriane Wagner-Ballon.

MM. Lucas DABRETEAU, Florent Eymard, Charles-Henri Flouzat-Lachaniette , Jean-Christophe Lourme

Membres non représentés, non excusés :

Myriam REZGUI, Myriam GUITA, , Julie Fabre, M. Hervé Hagège, Jeannick Lelagadec, Michel Ikka, Pascal Lim et Armand Mekontso-Dessap

Invités présents :

Mmes Edith Benmansour, Aurélie CAUET-SITTER, Julie CURIEN, Malika Derras, Annie Dizier, Sophie Dupuis, Géraldine Esteva-Tixier, Claire MARSAL, Sophie MUTEL, Sabrina OLIVA, et Françoise Pompet.

MM Pascal ANDUJAR, Patrick Farnault, Sébastien Gallien Arnaud LE LABOURIER, et Pierre PORTERO.

I. Approbation du PV du 22 avril 2021 – VOTE

Rapporteur : Pierre Wolkenstein

Le Doyen introduit la séance en indiquant que le premier point de ce jour est l'approbation du procès-verbal du conseil du 22 Avril 2021.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

Le Doyen annonce ensuite que l'ordre du jour de ce conseil sera un peu bouleversé car 3 points ne pourront être traités aujourd'hui par manque d'informations pour les finaliser. Il s'agit des calendriers et modalités de contrôle des connaissances des L1 et L2 santé ainsi que les études médicales. Un conseil supplémentaire, court, sera programmé le 1er juillet pour présenter et voter ces points. Il remercie les conseillers pour leur compréhension

II. IFE : calendrier universitaire, modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022 – VOTE

Rapporteur : Arnaud Le Labourier Annexe 1

En préambule Arnaud Le Labourier souhaite faire un point d'actualités sur l'année en cours (annexe 1 diapositive n° 2). Il indique qu'il y a actuellement 247 étudiants inscrits dans la formation.

Un certain nombre de points d'étape importants ont été effectués en terme de démarche qualité comme :

- Le renouvellement de l'agrément Régional de l'IFE 2020-2025.
- L'Approbation 2020-2025 de la Fédération mondiale des ergothérapeutes (WFOT)
- L'intégration de la démarche Qualiopi de l'UPEC avec le DUFMC.

Il rappelle que l'IFE a un agrément pour 80 places qui sont offertes selon la répartition suivante :

- Parcoursup : 62 places

Et , nouveauté cette année :

- Licence Santé 10 places et Licences disciplinaires option santé 5 places , soit 15 places au total
- Formation professionnelle continue : 3 places

Enfin il annonce l'ouverture en Septembre 2021, au sein de l'UFR de santé, du 1^{er} Master en France destiné aux ergothérapeutes - MASTER SANTÉ PARCOURS RECHERCHE, GESTION DE PROJETS ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES EN ERGOTHÉRAPIE (RG3PE). Ce nouveau master a été bien accueilli par les professionnels du domaine si l'on en croit le nombre de candidatures déjà parvenues. Arnaud Le Labourier précise qu'il y aura 20 places ouvertes en première année de ce master.

Concernant le calendrier universitaire 2021-2022 il n'y a pas de modifications majeures. Les périodes d'enseignement et de stages ont été ajustées aux dates en fonction des instances de l'UPEC (**Annexe 1 Diapositive n°4**)

Quant aux modalités des contrôles de connaissance quelques principes généraux ont guidé les modifications apportées :

- Intégrer des notes de contrôle continu lorsque cette modalité est réalisable.
- Ajuster les périodes d'examens et des dates des rendus : permettre un travail régulier, continu et lissé sur chaque semestre.

Cela entrainera une modification dans APOGEE au semestre 3 : « Relation thérapeutique » à déplacer de l'UE 6.2 vers l'UE 3.6 .

Les principales modifications, en rouge dans le diaporama (**Annexe 1** diapositives N° 6,7,8), concernent les périodes et l'intégration parfois de contrôles continus pour certaines UE ainsi que les semaines prévisionnelles de rendus ou d'examens en fonction des semestres.

Le calendrier universitaire ainsi que les modalités générales des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022 de l'IFE sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés

III. **Master Biologie Santé** : calendrier universitaire, modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022 - VOTE

Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine **Annexe 2**

En préambule Florence Canoui Poitrine, directrice du département des masters tient à remercier l'équipe pédagogique et administrative qui a fait un énorme de travail pour compiler dans un temps contraint l'ensemble des modalités de contrôles de connaissances et commencé à avoir une réflexion de modifications des parcours en lien avec les différentes réformes des 1^{er} et 2^{ème} cycles des études de santé.

La première modification opérée est d'ordre pédagogique en créant des parcours homogènes, thématiques, dans le cadre du Master 1, parcours médical, qu'il soit Biologie Santé ou Santé (annexe 2 diapositive n°2).

Cette construction de parcours se fait en choisissant dans l'ensemble de l'offre, 6 UE (soit 24 ECTS) pour les étudiants en médecine, complétées par 36 ECTS apportés par l'ECN.

Chaque parcours de 6 UE sera composé de

- 3 ou 4 UE spécifiques
- 1 ou 2 UE transversales
- 1 ou 2 UE d'un autre parcours

Dans le cadre de la réforme du 2^{ème} cycle des études médicales , le parcours de master a été allégé pour que les étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année soient vraiment libres pour préparer l'ECN.

Il sera demandé aux étudiants de prendre :

2UE en G2 (ou UE libres)

2UE en G3 (ou UE libres)

Puis un temps de préparation de l'internat

Et enfin lors de la 6^{ème} année qui sera une année de pré-internat, leur seront proposées des UE de spécialisation ou d'ouverture sur d'autres spécialités qu'ils souhaiteront choisir ensuite.

Avec les UE actuelles plusieurs parcours sont proposés (annexe 2 diapositive N°3):

- GENETIQUE
- IMMUNO INFECTIEUX
- CANCERS , CELLULE SOUCHE ET VIEILLISSEMENT avec une nouvelle UE (Ageing & Biolgy) offerte à la fois aux étudiants en Médecine et à ceux en parcours scientifique
- PHYSIOLOGIE
- SANTE PUBLIQUE
- HUMANITES EN SANTE
- IMAGERIE ET NEUROSCIENCES avec une nouvelle UE (Biologie, Physiopathologie et thérapies neuromusculaires)

En complément un bloc d'UE transversales, « utiles à tous », plutôt fondamentales, offertes en priorité aux G2/G3 et d'autres plus de l'ordre de la spécialisation médicale que l'on réservera aux 6^m années avec une ouverture sur la médecine légale, la santé au travail , l'organisation des soins appliquée à un système complexe qui est la chirurgie et la santé de l'enfant et de l'environnement familial.

3 UE qui n'entraient pas dans ces parcours très recherche, double cursus médecine sciences , ont été « démastérisées » avec l'accord des porteurs et transformées en UE libres qui seront prises en compte

dans le cadre des études médicales , dans la R2C notamment au titre de l'engagement étudiant pour le tutorat (annexe2 diapositive n°7). Il s'agit des UE :

- Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale (MMOM) qui devient Examen clinique de l'appareil locomoteur
- le Tutorat 1 et 2
- Cinéma : mettre en scène l'éthique

Pour finir , Florence Canoui Poitrine souhaite présenter L'ECOLE DE L'UPEC qui est un double cursus médecine/sciences (annexe 2 diapositive N°8) . Les responsables pédagogiques sont :

Pr Sophie HUE

Pr Piotr TOPILKO

Dr Philippos MOURIKIS

Ce double cursus permet d'acquérir un M1 rapidement entre le DFGSM2 et DFGSM3 puis une année de césure pour réaliser un master 2 et enfin récupérer ensuite le cursus des études médicales (diapositive N°8).

Florence Canoui Poitrine souhaite enfin présenter **le conseil de perfectionnement** qui est une instance obligatoire dans les parcours de master(annexe 2 diapositive n° 9 . Elle en détaille la composition de 12 membres en précisant que les responsables des M1, M2 , parcours scientifique et parcours médical y sont représentés ainsi que les étudiants et les représentants du tissu socio-économique dont les noms seront stabilisés prochainement.

Elle enchaine sur la présentation du calendrier universitaire (annexe 2 diapositive N° 11, 12) puis sur les changements opérés pour le Master 1 Santé parcours médical:

- Création de 2UE
 - UE de Meta-analyse et evidence based au semestre 1 dirigée par le Dr L Lecleach
 - UE organisation des soins appliquée à la chirurgie au semestre 1 par le Dr Ingels
- Modification des modalités d'évaluation de l'UE Bioéthique et Ethique médicale
- Suspension de l'UE Philosophie morale et politique & philosophie moderne et contemporaine pour 2021 et 2022 , à la demande du porteur dans le cadre d'une restructuration du département de philosophie de l'UFR de Lettres.
- l'UE Recherche qualitative qui passe au semestre 1et qui sera ouverte aux étudiants de l'Ecole Universitaire de Recherche LIVE
- Les UE MMOM, Tutorat et Cinéma deviennent des UE libres
- Modification de l'intitulé de l' « UE stage » qui devient « bibliographie/recherche sous la responsabilité de Marine LUNVEN
-

Elle poursuit par la présentation des modifications du M1 Biologie Santé Parcours médical (diapositive N° 13).

- Création de 2 UE
 - Ageing & Biology sous la responsabilité de G Derumeaux et L Boyer en lien avec l'EUR Live au Semestre 1
 - Biologie, pathophysiologie et thérapie neuromusculaire au semestre 2 sous la responsabilité du Pr F Relaix pour le parcours médical et scientifique
- Modification des modalités d'évaluation de l'UE Médecine Moléculaire (40% CC et 60% ET) sous la responsabilité du Pr Bastard
- Modification de l'intitulé de l' « UE stage » qui devient « bibliographie/recherche sous la responsabilité de Marine LUNVEN

Pour le parcours scientifique du M1 Biologie Santé

- Création de 2 UE (mutualisées avec le parcours médical)
 - Ageing & Biology sous la responsabilité de G Derumeaux et L Boyer en lien avec l'EUR Live en Semestre 1
 - Biologie, pathophysiologie et thérapie neuromusculaire au semestre 2 sous la responsabilité du Pr F Relaix pour le parcours médical et scientifique
- Modifications des modalités d'évaluation des UE : Boîte à outils et Anglais

Pour l'Ecole de l'UPEC , Florence Canoui énumère les UE qui concernent les étudiants en double cursus Médecine Sciences pour les semestres 1 et 2 (Annexe 2 diapositives N°15 et 16)

Pour l'école de l'INSERM , elle présente les UE des semestres 1 et 2 (annexe 2 diapositives 17 et 18).

William Paillusson, élu étudiant en DFASM2, salue cette initiative de proposition de parcours thématiques qui rend plus cohérent le master 1.

A l'issue de l'ensemble de ces présentations il est procédé au vote.

Le calendrier universitaire ainsi que les modalités générales des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022 du Master Biologie Santé sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. **Master Santé : calendrier universitaire, modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022 – VOTE** **Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine Annexes 3, 4 et 5**

Florence Canoui Poitrine rappelle que nous avons 2 mentions , mention Santé et mention Biologie Santé.

Le Master 2 Biologie Santé est dirigé par le Pr Sophie Hüe. Elle indique la synthèse des **nombreuses** modifications opérées **dans les différents parcours (Annexe 3 diapositive N°2)** ainsi que le détail de celles-ci (**Annexe 3 diapositives 3 à 16**).

Les modifications du Master 2 mention Biologie Santé sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Florence Canoui Poitrine enchaîne avec la présentation de la mention Santé , qu'elle dirige (**Annexe 4**).

Elle indique qu'un nouveau parcours de M1 et M2 vient d'être créé, sous la responsabilité de Cynthia Engels , intitulé Recherche, Gestion de projets et Pratiques Professionnelles en Ergothérapie (RG3PE)(**annexe 4 diapositive n°3**). Ce master a pour but de former des étudiants issus de la profession d'ergothérapie vers des profils recherche, notamment recherche clinique, santé publique, épidémiologie, mais aussi neurosciences. Il a également pour objectif de former des cliniciens de haut niveau en terme d'expertise clinique avec des capacités de gestion de projets, d'évaluation de pratiques professionnelles et de prise de responsabilités dans le système de santé pour des postes d'encadrement.

Elle précise que ce master est dispensé entièrement en e-learning. Il a également été prévu pour partie en anglais et qu'il sera mutualisé sur certaines UE de masters ; Elle en présente le M1 (diapositives N° 3 à 11). Le parcours de M2 en construction sera présenté l'année prochaine.

Concernant les autres parcours de M2 de la mention santé, il y a très peu de modifications d'UE et de contrôles des connaissances qu'elle énumère (**annexe 4 diapositives 12 à 18**)

Elle souhaite ajouter que les 2 M2 de « recherche » et « clinique en soins palliatifs » sont effectués en partenariat avec 3 autres universités, Besançon, Tours et Rennes.

Les modifications des Masters de la mention Santé sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour finir elle présente les calendriers universitaires du M2 Biologie santé et M1 et M2 santé (annexe 5 diapositives 2 et 3).

Les calendriers sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

V. **Diplôme d'Etat Infirmier : 4 parcours – VOTE**

Rapporteur : Florence Canoui-Poitrine Annexe 6

En préambule Florence Canoui Poitrine rappelle l'intérêt et le rationnel de la création en 2018 de ces nouveaux métiers, au niveau Bac + 5, issus de la profession d'infirmière , avec essentiellement une formation clinique , mais aussi une initiation à la recherche, la sécurité et la qualité des soins, ainsi qu'à la gestion de projets. Ce diplôme d'état est délivré conjointement par le Ministère de la Santé et Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation qui confère le grade de Master(**annexe 6 diapositives 1 à 4**).

Nous avons jusqu'alors sur notre site 3 mentions ouvertes co-habilitées avec Sorbonne Université:

- Polypathologie, maladies chroniques stabilisées
- Oncologie (partenariat avec Paris Saclay)

- Santé mentale

Elle rappelle qu'à ce jour nous ne sommes pas parvenus à ouvrir la mention maladie rénale chronique.

Elle annonce l'ouverture à la rentrée d'une 4^{ème} mention de parcours IPA, 2^{ème} année, intitulée « urgences », portée par un binôme urgentiste/smuriste, Youri Yordanov (Sorbonne Université) et Matthieu Heidet pour l'UPEC en coopération avec le Pr Mehdi Khellaf Chef du Service d'accueil des Urgences de l'Hôpital Henri Mondor.

A ce jour l'équipe pédagogique est constituée et le passage à la fois devant les instances de Sorbonne université et le CNESER est en marche pour une ouverture en septembre 2021.

Le projet pédagogique est le même que les IPA des autres mentions avec l'enseignement qui est établi par un référentiel d'activités et de compétences fixé par arrêté. Il s'agit pour les équipes pédagogiques de suivre ce référentiel et en adapter le contenu. Elle en rappelle la composition (**annexe 6 diapositive n°9**):

UEs communes à l'ensemble des mentions

UE Recherche (3 ECTS)

UE Langue Vivante (3 ECTS)

UEs Spécifiques à la mention

UE Bases Fondamentales (6 ECTS)

UE Cliniques (14 ECTS)

UE Parcours de Santé (4 ECTS)

UE Stage (4 Mois) (24 ECTS) - carnet de stage

UE Mémoire (6 ECTS): analyse critique de la littérature, analyse des pratiques professionnelles, mémoire de recherche, analyse critique basée sur l'expérience clinique dans un champ théorique déterminé.

Elle évoque les débouchés :

- En structure d'urgence mais également au SAMU et en SMUR: au sein d'un établissement hospitalier
- En ambulatoire: au sein d'un équipe de soins primaires coordonnée par le MT ou en assistance du médecin spécialiste
- En établissement de santé ou médico-sociaux au sein d'une équipe coordonnée par le médecin

Elle précise que ce DE IPA Urgence sera pris en charge administrativement par Sorbonne Université, que l'équipe pédagogique est mixte entre Sorbonne Université et l'UPEC et que des cours auront lieu sur notre site.

Enfin elle énonce qu'un accord de principe a été pris concernant la co-accréditation onco-Hématologie qui se fera à 3 partenaires, Sorbonne Université -UPEC et Paris Saclay. Ceci est justifié par le fait que la pratique avancée en onco-hématologie est beaucoup moins demandée, il n'y a donc pas intérêt à multiplier les formations mais à mutualiser plus encore sous forme d'une co-accréditation entre les 3 établissements.

Le Doyen soumet au vote des conseillers cette nouvelle mention « URGENCES » dans le Diplôme d'IPA ainsi que la co-accréditation à 3 partenaires de la mention Onco Hématologie.

Ce point est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

VI. **MMOP-K : Capacité d'accueil – VOTE**

Rapporteur : Sébastien Gallien [annexe 7](#)

Le Pr Gallien commence par rappeler brièvement quelles sont les modalités d'admission dans les filières MMOPK (Maïeutique, Médecine, Odontologie , Pharmacie et Kinésithérapie) à l'UPEC (**annexe 7 diapositive n° 2**).

Pour accéder à ces filières il faut s'inscrire en Licence avec option Accès Santé que l'on appelle une LAS. 2 voies sont alors proposées , les LAS disciplinaires (autres composantes de l'UPEC avec une mineure santé) et la Licence sciences de la Santé appelée Licence Santé qui outre l'accès aux filières MMOPK a vocation à former les étudiants dans les autres métiers de la santé.

Persiste également un dispositif transitoire (ex Alterpaces) pour des étudiants qui ont droit à une deuxième chance pour entrer en filière MMOPK.

L'admission en MMOPK peut s'effectuer :

- Après une L1, L2 ou L3 si et seulement si il y a validation d'au moins 60 ECTS par année
- Cette validation doit être obtenue du premier coup (pas de rattrapage) l'année d'admission en MMOPK et avoir toujours la moyenne

La réforme a souhaité que l'admission s'opère en 2 temps

- 50% des places uniquement sur résultats des examens semestres 1&2
- 50% des autres places (étudiant.es non-reçus à l'étape précédente mais dont la note globale \geq seuil minimal) après examen additionnel oral (docimologie différente) en juillet

Chaque étudiant peut déposer 2 fois sa candidature, soit en L1, L2 ou L3.

Il indique qu'il est toujours possible accéder aux filière santé , directement en DFGSM2 ou 3 par passerelle pour les étudiants disposant d'un diplôme relevant de l'article D. 612-34 du code de l'éducation (Doct en Pharmacie, Diplôme d'ingénieur etc..) par le biais d'un autre processus de sélection.

Il rappelle que la réforme a supprimé le numerus clausus et l'a remplacé par un numerus apertus . Le nombre d'étudiants admis dans chaque filière de santé est déterminé en fonction de la capacité d'accueil de l'Université et des autres Universités et Ecoles partenaires en accord avec l'Agence Régionale de Santé qui définit les besoins territoriaux. (Annexe 7 diapositive N°3).

Il présente ensuite les chiffres des capacités d'accueil d'accès MMOPK . Il rappelle celles de 2020-2021 qui avaient déjà été votées pour une entrée en 2^{ème} année MMOPK en Septembre 2021. Il précise que l'Odontologie a souhaité recruter ses étudiants uniquement en licence Santé (majeure santé) et pas dans les autres licence disciplinaires.

2020-2021
<i>Médecine 280</i>
<i>Maïeutique 10</i>
<i>Odontologie 16</i>
<i>Pharmacie 56</i>
<i>Kinésithérapie 62</i>

Pour la Kinésithérapie les 62 places sont réparties entre les différentes écoles partenaires , publiques/privées (annexe 7 diapositive N° 3)

Le Doyen précise que nos capacités ont été augmentées puisque nous sommes passés de 243 places à 280 à la demande globale de la pression ministérielle ce qui va nous permettre d'offrir plus de places. Pour 2021-2022, les capacités minimales pour une entrée en 2^{ème} année en 2022-2023 sont :

2021-2022 capacité minimale
<i>Médecine 280</i>
<i>Maïeutique 10</i>
<i>Odontologie 16</i>
<i>Pharmacie 56</i>

Ces capacités se répartissent ensuite en fonction de la L1, L2 et passerelle pour la filière médecine uniquement ; Annexe XX Diapositive N°3

	Capacité minimale	L1 (60 ECTS)	L2/13 (L3 dispositif uniquement) (120/180 ECTS)	Passerelle Santé sous condition de diplôme
Médecine	280	176	90	14
Odontologie	16	10 LAS SANTE	6 LAS SANTE	Non concerné
Pharmacie	56	Répartition communiquée ultérieurement		Non concerné
Maïeutique	10	2 LAS SANTE	8 6 pour LAS2 Santé 2 pour LAS dispositif transitoire	Non concerné

Il précise que l'effectif dédié aux passerelles n'est pas toujours honoré et que c'est à l'appréciation du jury. Il n'y a pas d'obligation à allouer l'ensemble de ces places.

Il fait remarquer que les effectifs de Kinésithérapie ne figurent pas sur les tableaux pour 2 raisons. Les écoles ne nous ont pas transmis les places que potentiellement elles souhaitent nous allouer (par convention) mais surtout souhaiteront-elles pour leur recrutement passer par le système MMOPK, pour lequel beaucoup de places restent vacantes au profit des autres filières ou bien en sortir et faire l'objet d'une candidature directe en passant bien sûr par la Licence santé. Les discussions vont être menées rapidement.

Le Doyen soumet au vote des conseillers les capacités minimales 2020-2021 et 2021-2022. Ce point est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

VII. **Passerelles** : admission directe en 2 ou 3e année des études médicales – VOTE Rapporteur : Pierre Wolkenstein annexe 8

Le Doyen rappelle que ce dispositif d'accès direct en DFSGM2 ou DFSGM3 concerne des étudiants ayant fait un cursus différent (Dr en pharmacie, Diplôme d'Ingénieur ect..)(annexe 8 diapositive n°1).

L'objectif de ce dispositif est de

- diversifier les profils des étudiants aux filières médicales
- adapter les compétences des futurs professionnels de santé aux besoins
- décloisonner les filières de santé
- améliorer la qualité de vie des étudiants

La nouveauté cette année est que les facultés sont autonomes dans leurs modalités d'admission de ces étudiants.

Les profils des étudiants ayant candidatés sont :

- IDE
- Kinésithérapeute
- Manipulateur d'Electro-radiologie Médicale
- Diplôme d'Ingénieur
- Doctorant
- Master scientifique
- Validation d'une 3^{ème} année de Pharmacie/3^{ème} année de Maieutique
- Diplôme de pharmacie

72 dossiers ont été déposés,

17 auditions réalisées (phase d'admissibilité)

10 admis (ramené à 9 car 1 admission annulée pour multi candidature)

Ces 9 admis seront répartis pour 8 d'entre eux en DFSGM2 et 1 étudiant médecin étranger au cursus très avancé qui est également titulaire d'un doctorat de sciences en France pourra entrer directement en DFSGM3.

Leurs profils sont :

- IDE
- Diplôme d'Ingénieur
- Doctorant
- Master scientifique
- Validation d'une 3^{ème} année de Pharmacie

Parmi ces candidats 6 avaient déjà tenté la PACES et 4 avaient déjà candidaté au dispositif passerelle. Cela montre que ces personnes ont persisté dans leur choix initial.

Le Doyen énumère les modalités à remplir avant leur admission définitive (annexe 8 diapositive N°4), à savoir :

- la validation du stage de soins infirmiers cet été (sauf IDE et médecins)
- vérification de leurs vaccinations Hépatite B, IDR à la tuberculine et celle de la COVID
- obtention de leur diplôme au 1^{er} octobre de l'année considérée pour les étudiants en cours de diplôme

Le Doyen soumet au vote les 9 candidats passerelle . Ce point est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

VIII. IFSI : calendrier universitaire, modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022 - VOTE
Rapporteur : Caroline Barau annexe 9

Caroline Barau énumère les 10 IFSI partenaires de l'UPEC. La particularité est que nous avons 2 rentrées universitaires , l'une en septembre et l'autre en Février pour 2 IFSI (Emile Roux et Fontainebleau), ce qui complexifie notre organisation. Elle présente les calendriers (annexe 9 diapositive N° 3) en fonction des différents semestres.

Elle indique que pour les modalités de contrôles des connaissances il n'y a pas de modifications particulières à prévoir. Nous sommes toujours sur des épreuves écrites sous forme de QCM pour la plupart des UE à l'exception de l'UE 1.1S2 (Psychologie Sociologie anthropologie) et l'UE 1.3S4 (Législation Ethique déontologie) sous forme rédactionnelle. Les UE de Sciences Biologiques et médicales ont leurs épreuves organisées par écrit sous forme de QCM.

Les modalités du calendrier et du contrôle des connaissance pour les IFSI sont votées à l'unanimité des membres présents et représentés.

IX. IFMEM : calendrier universitaire, modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022 - VOTE
Rapporteur : Caroline Barau annexe 9

Caroline Barau, enchaîne sur la formation en électroradiologie médicale organisée par l'Institut de Formation de manipulateurs en électroradiologie Médicale (IFMEM) (annexe 9 diapositive n° 6).

C'est une formation de 3 ans qui confère le grade licence. Pour l'instant 2 UE sont sous responsabilité universitaire :

L'UE 2.11 S1 -Physique fondamentale- dont les épreuves s'organisent en deux parties, l'une à l'écrit en 1H30 , la seconde à l'oral en groupe.

L'UE 5.3 S4 - Initiation à la recherche- dont l'épreuve se fait sous forme d'un mémoire écrit.

Ces 2 UE valent chacune 2 ECTS.

Elle commente le calendrier universitaire (annexe 9 Diapositive 7 et 8) en précisant que comme pour la majorité des étudiants paramédicaux, la moitié de la formation se déroule sur le terrain, en stages.

Les modalités du calendrier et du contrôle des connaissances pour l'IFMEM sont votées à l'unanimité des membres présents et représentés.

X. IFSI : point sur l'universitarisation « expérimentation et conventionnement » - INFORMATION

Rapporteur : Caroline Barau

annexe 10

Le Doyen introduit le sujet en indiquant que l'universitarisation des formations paramédicales est complexe , à la fois par la structure de l'enseignement et son caractère diplômant et par son mode de financement . Le modèle du diplôme est celui d'un grade licence , et non d'une licence et de l'autre côté un contingentement puisque c'est le ministère de la santé qui va déterminer le nombre de places dans ces écoles en fixant un diplôme d'état d'exercice.

Quant au mode de financement il se fait à 3 qui inclut d'un côté la santé (Ministère et ARS) de l'autre côté la Région et l'Université.

Il précise que les conventions qui nous lient actuellement sont en renouvellement et concernant les IFSI les Doyens d'Ile de France ont pour l'instant refusé leurs renouvellement en l'état.

142 Caroline Barau rappelle que nous sommes conventionnés avec 10 Instituts infirmiers répartis sur le territoire du Val de Marne et de la Seine et Marne (annexe 10 diapositive n°2), ce qui représente environ 2500 étudiants.

Cette convention tripartite associe la Région Ile de France, l'UPEC en qualité d'université coordinatrice, et les organismes support des différents instituts qui sont l'APHP pour les IFSI du GH Henri Mondor et Emile Roux, et les groupes hospitaliers pour les autres IFSI du partenariat.

La convention tripartite définit les différentes responsabilités des partenaires .

L'université en lien avec les IFSI a la responsabilité de la mise en place de trois domaines d'enseignement qui couvrent les Sciences Humaines et Sociales , les Sciences Biologiques et Médicales, et tout ce qui concerne les méthodes de travail. L'université s'engage également à participer aux instances de gouvernance des IFSI et assure la délivrance du grade de licence.

Les IFSI de leur côté sont responsables de la mise en œuvre du référentiel de formation qui permet l'obtention du diplôme d'état en soins infirmiers .

Enfin la Région assure une subvention régionale de fonctionnement par laquelle elle participe au financement de la formation . Elle peut également proposer un appui aux investissements des IFSI . Elle propose régulièrement des appels à projets notamment de simulation et de pédagogie.

La participation de l'université et les heures d'enseignement universitaires sont facturées aux IFSI selon une fiche technique élaborée par le « groupe moyens » en 2014, ce qui date un peu.

La convention tripartite qui régit le partenariat arrivée à échéance en aout 2020 a été prolongée d'un an par avenant compte tenu du contexte sanitaire . Une concertation a débuté en 2021 pour permettre le renouvellement pour une durée de 5 ans.

La difficulté actuelle est que la Région souhaite le renouvellement sans révision de la fiche « moyens » qui assure le cadrage financier des surcoûts des enseignements universitaires, des frais de coordinations pédagogique et administrative. Or du fait de l'inscription à titre exonérant des étudiants en soins

infirmiers mis en place à l'université à la rentrée 2020 et de la hausse des effectifs l'équilibre budgétaire ne tient plus pour l'université et une renégociation s'impose.

145 Caroline Barau présente l'estimation du coût d'un étudiant paramédical (annexe 10 diapo 6).

Depuis 2019 les étudiants en soins infirmiers doivent obligatoirement être inscrits à l'université à titre exonérant, ce qui génère des coûts importants notamment pour les services centraux de l'UPEC.

Le coût global de la formation en soins infirmiers à l'UPEC est de 883 000 euros. La subvention de la Région pour 2020 est de 184 000 euros.

Le coût moyen d'un étudiant pour les services centraux de l'UPEC est de 216 euros, pour l'UFR de santé de 124 euros, quand la subvention de la Région s'élève à 74 euros. On remarque donc un déficit de 266 euros par étudiant pour l'Université. Ce constat est partagé par plusieurs universités franciliennes ce qui a conduit la Conférence des Doyens d'Ile de France à refuser de signer le renouvellement s'il n'y avait pas de renégociation de la fiche « moyens ».

Le Doyen remercie Caroline Barau et complète son propos en se félicitant de collaborer avec des IFSI très candidats à la responsabilisation, à la flexibilité et à l'adaptabilité et notamment dans la construction de parcours d'expérimentation qui montrera dans un avenir relativement proche que nous serons les démonstrateurs que l'universitarisation devient plus que réelle.

XI. DUFMC : politique tarifaire, calendrier de gestion et créations et /ou renouvellements de CU, DU et DIU – VOTE

Rapporteurs : Géraldine Esteva et Pascal Andujar **annexe 11**

Géraldine Esteva Tixier rappelle les discussions récentes sur les enjeux de la certification qualiopi. Un des axes est de garantir des informations de qualité aux usagers. Dans cet esprit le DUFMC propose faire voter un calendrier de gestion qui permettrait de faciliter l'information sur notre offre FMC qui engage les différents acteurs, que ce soient les porteurs de DU, l'équipe du DUFMC, à anticiper les actions pour notre campagne de communication et de candidatures.

L'idée est de mettre à la disposition des futurs candidats 4 mois avant le début de la formation le programme sur le site web de la Faculté, de clôturer les inscriptions 45 jours avant le début de la formation, et de commencer les inscriptions 1 mois avant le début de la formation.

Géraldine Esteva enchaîne sur la politique tarifaire du DUFMC (annexe 11 diapositive N°7). Elle rappelle qu'en mars dernier la Direction de la Formation professionnelle de l'UPEC (DIFPRO) a fait voter un cadrage des tarifs de la formation continue pour les mettre en cohérence avec la tarification de l'apprentissage (CFA).

Il nous est demandé d'appliquer a minima le coût horaire de facturation pour les diplômes nationaux (Masters et capacités) 12 euros/H (secteur tertiaire) et 14 euros/h (secteur secondaire).

La deuxième règle qui nous est demandée est celle de n'afficher qu'un seul tarif (celui à destination des financeurs) sur le site internet et autres supports de communication.

Enfin il est proposé de laisser à chaque composante la possibilité de faire voter une politique d'exonération par le conseil de gestion.

Elle rappelle que pour les diplômes nationaux s'ajoutent aux frais de formation, les droits d'inscription fixés par arrêté annuellement (droits de scolarité). Pour les étudiants inscrits dans plusieurs diplômes, les droits sont réduits pour le 2ème et suivants (annexe 11 Diapositive N°8).

Elle présente ensuite un tableau récapitulant les frais de formation des diplômes nationaux (annexe 11 diapo 9) en précisant qu'ils ont été ajustés quand cela était nécessaire au tarif minimum horaire à respecter. Le Doyen demande si cela change quelque chose du point de vue financier pour notre faculté.

Géraldine Esteva répond que cela a un côté plutôt positif car cela nous oblige à raisonner en coût horaire. S'il a fallu réajuster certains tarifs, c'est plutôt vers le haut que cela a dû être opéré. Pascal Andujar renchérit en confirmant que cela a permis de faire des rattrapages sur des formations dont le coût horaire était extrêmement bas. Il précise que les tarifs pratiqués par les universités se valent pour des formations équivalentes. C'est par rapport aux organismes privés que nos tarifs sont largement en dessous.

Ces tarifs ont été votés en avril au Conseil d'administration de l'UPEC étant entendu qu'ils devaient l'être en composante également.

Géraldine Esteva poursuit sur la politique d'exonération. Nous sommes aujourd'hui obligés réglementairement de n'afficher qu'un seul tarif, celui financé par les entreprises et les opérateurs de

compétences (OPCO). On avait pour habitude d'appliquer des tarifs moindres quand les personnes autofinanciaient leur formation. Nous souhaiterions continuer ce principe en le faisant voter. Chaque porteur de formation définirait les niveaux d'exonération. Florence Canoui Poitrine confirme que cette politique d'exonération pour les autofinancements individuels est essentielle pour les diplômés d'IPA par exemple qui dans le cas contraire auraient peu d'inscrits. Cet affichage « réglementaire » inquiète certains conseillers qui craignent que ces tarifs affichés soient dissuasifs. Pascal Andujar explique que nous indiquerons aux internautes par une formule adaptée de prendre contact avec le porteur de la formation. Le côté positif de cet affichage est que cela diminuera les « faux » autofinancements, remboursés par les entreprises aux étudiants.

Géraldine Esteva reprend sa présentation en détaillant les différents tarifs qui seraient appliqués :

Tarif A : toute personne dont les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou un organisme

Tarif B : Professionnels de santé dont les frais de formation ne sont pas pris en charge (auto-financement)

Tarif C : pour les internes OU FFI ne bénéficiant pas d'une prise en charge. Ce tarif peut être utilisé pour les collaborateurs (agents UPEC, agents Mondor et CHIC, exonération justifiée) le tarif est de 500 € + les frais d'inscription sauf si un vote a été effectué au préalable en instance

Tarif D : uniquement les frais d'inscription + 10 % des frais de formation sauf si vote au préalable en instance avec un tarif spécifique Cela correspond à des demandes spécifiques qui seraient laissées à la discrétion du porteur. Ce tarif s'appliquerait pour les réinscriptions (à l'exclusion des TP) ou candidatures libres aux examens

Cette demande est soumise à l'accord du responsable pédagogique. Tous les autres cas seront soumis au comité de pilotage.

Le Doyen soumet alors au vote des conseillers les tarifs pour les diplômes nationaux, la politique d'exonération, l'application de la prise en compte du minima de 12 euros de l'heure pour toute nouvelle création de diplôme (DU, CU) et un ajustement des tarifications pour 2022-2023. Ces points sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Au sein du DUFMC un comité de pilotage a été constitué. Son rôle est :

- D'Arbitrer les décisions ou les transmettre à la gouvernance de la Faculté,
- Identifier les problématiques, dysfonctionnements et opportunités de la FMC,
- Soumettre au conseil de gestion les actes à faire voter

Il est composé de Pascal Andujar, Barbara Hersant, Géraldine Esteva-Tixier, Sophie Dupuis et d'invités en fonction des thématiques à traiter et de l'actualité. Il se réunit une fois par mois.

Géraldine Esteva-Tixier aborde le sujet des tarifs des formations courtes. Elle rappelle que c'est un format que le DUFMC souhaite développer car il comporte énormément d'avantages tant pour le DUFMC que pour les apprenants (annexe 11 diapositive 16).

Pour ces formations le département souhaite appliquer le tarif minimum de 16 euros de l'heure . Cette proposition est soumise au vote des conseillers qui l'adoptent à l'unanimité des membres présents et représentés.

Géraldine Esteva-Tixier souhaite maintenant revenir sur la tarification qui a été votée en Février pour le DU Référent Handicap. En effet en prévision de l'obtention d'un référencement au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) , nous avons décidé d'augmenter de 1000 euros la formation. Nous n'avons pas obtenu le RNCP et devons revenir au tarif initial, soit 3243 euros. Un travail est en cours pour représenter le dossier cette fois au Répertoire Spécifique (RS) qui à trait aux compétences professionnelles complémentaires et qui correspond mieux à la situation. L'intérêt d'avoir des formations référencées dans ce type de répertoire est la possibilité de bénéficier de dispositifs de financements comme le compte personnel de formation (CPF) .

Toujours pour le DU Référent Handicap, la proposition du DUFMC est d'octroyer un budget de 50.000 euros pour 2021-2022 en vue du développement de la digitalisation de ce DU , mettre en place une application mobile, un jeu et des capsules immersives. Florence Canoui Poitrine demande pourquoi ce DU bénéficierait d'un budget fléché alors qu'il lui semble que chaque DU tend vers la digitalisation. Le Doyen précise que ce DU est original et très porteur . Malgré tout il convient que cette réserve soit collectivisée et que la digitalisation s'opère pour tous les DU.

Géraldine Esteva Tixier souhaite porter à la connaissance des membres du conseil deux modifications apportées :

L'une au DIU Dermatologie Infectieuse et Tropicale que l'UPEC gère en alternance avec Sorbonne Université. Du fait de l'absence du Pr Chosidow en 2021-2022, l'UPEC échange son tour de responsabilité et reprendra la direction à la rentrée 2022.

L'autre concernant le DIU Médecine Manuelle Ostéopathie pour lequel l'Ordre des médecins a souhaité un changement d'intitulé. Il devient DIU Médecine Manuelle Ostéopathie Médicale. Ce nouvel intitulé a

été approuvé à la CFVU d'avril. Une convention a été signée entre les 12 universités partenaires pour mutualiser les cours en ligne.

A la fin de cet exposé le Doyen soumet au vote des conseillers :

Le calendrier de gestion du DUFMC, La politique tarifaire et d'exonération, et les modifications opérées sur les DU.

Ces points sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

XII. UFR de Santé : Création et composition de la commission « service statutaire des enseignants-chercheurs et RNA » - VOTE

Rapporteur : Frédéric relaix annexe 12

La réforme des études de santé a engendré des recrutements d'enseignants chercheurs, non hospitaliers, à la Faculté. Ils ont une double obligation de service , enseignement et recherche. Ils obéissent à un cadre légal différent de celui des hospitalo-universitaires. Cette commission va s'intéresser aux services statutaires de ces enseignants.

Les objectifs de cette commission sont :

- d'accueillir les nouveaux enseignants chercheurs,
- proposer des repères communs pour définir et partager les attendus du métier en tenant compte de l'ensemble des missions ,
- identifier les besoins en formation tout au long de la carrière et faciliter le dialogue avec les acteurs qui interviennent autour du métier.

Tout cela passe par le Référentiel National d'Activité voté par l'UPEC (annexe 12 diapositives 2 et 3) que nous devons adapter à l'activité de l'UFR de santé en donnant un cadre sur les activités et les attendus des enseignants chercheurs.

Les enseignants chercheurs ont un service d'enseignement statutaire de 192 heures équivalent TDs et peuvent bénéficier de décharges horaires pour des activités pédagogiques, de recherche, ou institutionnelles.

Fredéric Relaix donne un exemple de décharge (annexe 12 diapositive N°3) pour un Directeur d'une unité de recherche qui peut prétendre selon ce référentiel à une décharge située entre 20h et 64h eq TD. Notre commission va évaluer la décharge qui va lui être attribuée.

La commission Service statutaire des enseignants-chercheurs et RNA est composée comme suit :

Pierre WOLKENSTEIN – Doyen de l'UFR Santé

Françoise BOTTEREL – Vice Doyenne à la pédagogie

Frédéric Relaix – Vice Doyen à la recherche

Denis MESTIVIER – représentant les PR

Allan Thiolat – représentant les MCF

Jorge BOCZKOWSKI – Directeur de l'IMRB

Sophie DUPUIS – Responsable administrative de l'UFR de santé

Aurélie CAUET-SITTER – Responsable du Service du Personnel de l'UFR de santé

Le Doyen soumet au vote la création et la composition de cette commission. Ce point est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

XIII. IUK : calendrier universitaire, modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022 – VOTE

Rapporteur : Pierre Portero annexe 13

Pierre Portero rappelle que nous avons ouvert en 2020-2021 la première année de l'Institut Universitaire de Kinésithérapie de Fontainebleau et que cette année nous ouvrons la deuxième année.

Pierre Portero présente le calendrier en précisant qu'ils reconduisent, pour la première année le même schéma que l'année passée (annexe 13 diapositive n°1) avec les périodes de révision d'examens et de stage).

Le planning de la deuxième année (K2) prévoit un début de cours une semaine plus tôt, pour leur permettre, dès la deuxième semaine de partir en stage. Les K2 auront deux périodes de stage de 6 semaines chacune, l'une en début d'année, l'autre au printemps. Entretemps sont placées les cours classiques ainsi que les périodes de révision et d'examens (annexe 13 diapositive n° 1).

L'organisation des enseignements suit le référentiel de formation du diplôme d'état publié en 2015. Il présente les différentes UE du référentiel (annexe 13 diapositive n°3), leur répartition entre 1^{ère} et 2^{ème} année, leurs valeurs en ECTS dans le cycle avec les différentes adaptations possibles et enfin en regard le choix de l'IUK qui se situe dans la fourchette des recommandations des textes réglementaires.

Il enchaîne avec les modalités de contrôle des connaissances (annexe 13 diapositive n° 4). Il fait remarquer que certains enseignements sont exclusivement placés sur la 1^{ère} année comme la santé publique avec le service sanitaire. Il en profite pour remercier l'équipe pédagogique de l'UFR de santé qui a aidé à l'organisation et la prise en charge de cet enseignement.

Les modalités d'évaluation sont mixtes avec à la fois du contrôle continu et des examens terminaux oraux ou écrits selon l'UE.

Les UE 3 (Sciences biomédicales) et 4 (Sciences de la vie et du mouvement ..) sont dispensés sur les deux années ce qui permet une stratégie pédagogique et de suivi très intéressante.

Concernant les UE 6 (Théorie, modèles méthodes et outil en kinésithérapie) et UE7 (Evaluations, techniques et outils d'intervention ...) sont combinés contrôles continus avec parfois des dossiers et contrôles terminaux sous forme de travaux pratiques (annexe 13 diapositive n°5).

L'UE 8 (méthodes de travail et méthode de recherche) permet un travail sur des thèmes scientifiques, avec d'une part des dossiers et présentation de ces dossiers à l'oral.

Il décrit brièvement l'ensemble des UE du cycle « apprentissage et approfondissement » (annexe 13 diapositive n° 6), en signalant l'existence de 2UE optionnelles évaluées sous forme de dossier.

Le Doyen soumet au vote le calendrier et les modalités de contrôle des connaissances des 1^{ère} et 2^{ème} année de l'IUK pour 2021-2022. Ce point est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

XIV. UFR de Santé : Calendrier prévisionnel des conseils et bureaux 2021-2022 – VOTE **Rapporteur : Pierre Wolkenstein annexe 14**

Comme chaque année à cette période, nous votons le calendrier prévisionnel des bureaux et des conseils pour l'année universitaire prochaine. Le Doyen présente ce calendrier (annexe 14 diapositive n° 2). Il précise que nous sommes parfois contraints de changer la date de certains conseils mais c'est exceptionnel et il s'en excuse par avance. Lalia Coulibaly précise que ce calendrier sera envoyé à l'ensemble des membres du conseil, des invités permanents et des chefs de services administratifs sous 48 heures.

Le calendrier des bureaux et conseils 2021-2022 est voté à l'unanimité des membres présentes et représentés.

XV. UFR de Santé : Point travaux - INFORMATION **Rapporteur : Pierre Wolkenstein**

Le Doyen, en attente d'informations officielles, informe les conseillers, qu'il semblerait qu'il y ait un décalage de permis de construire . Il semblerait également que les modulaires soient attendus en avril 2022 ce qui conduirait la prochaine année universitaire sans changement particulier. Les travaux commenceraient à la rentrée 2022.

Pour terminer ce conseil le Doyen souhaite faire un petit clin d'œil à Lalia Coulibaly qui va s'absenter plusieurs semaines en formation. Il lui souhaite bonne chance .

Le Doyen de la Faculté de Santé



Pierre Wolkenstein



INSTITUT
DE FORMATION
EN ERGOTHÉRAPIE

Année 2021-2022
Conseil de gestion de l'UFR de Santé

**Calendrier universitaire,
M3C,**

1. Actualité 2020-2021 de l'IFE

- 247 étudiants inscrits en Ergothérapie
- **Qualité :**
 - Renouvellement de l'agrément Régional de l'IFE 2020-2025.
 - Approbation 2020-2025 de la Fédération mondiale des ergothérapeutes (WFOT)
 - Intégration de la démarche Qualiopi de l'UPEC (DFP)
- **Admission en IFE : agrément pour 80 places**
 - Parcoursup : 62 places
 - LAS santé + LAS disciplinaire option santé : 10+5=15 places
 - Formation professionnelle continue : 3 places
- Ouverture septembre 2021 du premier Master destiné aux ergothérapeutes en France : **Master RG3PE** avec l'UFR de Santé

2- Calendrier universitaire 2021-2022

Principes :

Pas de modifications majeures des périodes d'enseignements, d'examens et de stages.

Semestres impairs Rentrée 2021

	2021 35	2021 35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	2022 1	2	3
L1-S1	RS2 27/08	Pré-rentrée 03/09	Retrénée 06/09						22-oct		02-nov						17-déc			03-janv		21-janv
L2-S3		30-août			CAC RS2 (n-1)				22-oct	25-oct							17-déc				10-janv	21-janv
L3-S5		01-sept RS4 31/08			CAC RS4 (n-1)				22-oct	25-oct							17-déc			03-janv		21-janv
L3'	R stage S5 ou S6			RS6		JAD2	STPSI 2					ICOGI 1 SVE 1					JD Tuteurs					

STPSI1 Placement stage S2

Semestres pairs

	2022 4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
L1-S2	24-janv				25-févr	28-févr	CAC S1				RS1												24-juin
L2-S4	24-janv						CAC S3			RS3		15-avr	25-avr									17-juin	24-juin
L3-S6	24-janv				25-févr	28-févr	CAC S5						22-avr	25-avr	RS5			CAC RS5+S4	20-mai	30-mai		17-juin	

Campagne de stage JPO Placement stage S3, S4, S5, S6 CEV1 Parcoursup - Etude candidatures CEV2 ICOGI 2 SVE 2 Parcoursup - Admission JD intervenants

Eté 2022

	2022 26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	
L1		CAC S2	R stage S2						RS2 31/08 02/09	02-sept						
L2		CAC S4	R Stage S3						RS4 31/08 01/09				CAC RS2 (n)			
L3	JAD 1		R stage S4 (n-1) ou R stage S5 ou S6						02-sept				CAC RS4 (n)			
L3'									R stage S5 ou S6	RS6		JAD2				

Parcoursup - Inscription STPSI 1 STPSI 2 SVE1

Rentrée 2022

CAC (Commission d'Attribution des Crédits) et
JAD (Jury d'Admission du DE)

CAC RS2 + RS4 (n-1) : 21 septembre 2021
CAC S1, S3, S5 : 08 mars 2022
CAC RS1, RS3, RS5 (+S4) : 10 mai 2022
JAD1 : Début juillet 2022
CAC S2, S4 : 05 juillet 2022
CAC RS2 + RS4 : 20 septembre 2022
JAD2 : Début octobre 2022

	Formation IFE
	Formation clinique
	Période de congés ou travail personnel
	Période d'examens
	Stage de rattrapages

Instances de l'IFE

Orientations Générales de l'IFE (ICOGI) : 16 novembre 2021 et 17 mai 2022
Traitement Pédagogique des situations individuelles (STPSI) : Semaine 35 et 40
Section Vie Etudiante (SVE) : 16 novembre 2021 et 17 mai 2022
Commission d'Examen des Vœux (CEV) : Semaines 15 et 19

RS : Rattrapages Semestre

RS1 : Semaine 13	RS2 : Semaine 35
RS3 : Semaine 13	RS4 : Semaine 35
RS5 : Semaine 17	RS6 : Semaine 35

3- M3C : Les modifications 2021-2022

Principes :

- Intégrer des notes de contrôle continu lorsque cette modalité est réalisable.
- Ajuster les périodes d'examens et des dates des rendus : permettre un travail régulier, continu et lissé sur chaque semestre.

NB : Maquette APOGEE : 1 modification à prévoir au semestre 3 : « Relation thérapeutique » à déplacer de l'UE 6.2 vers 3.6

UPEC-IFE
Modalités de contrôle des connaissances 2021-2022
Semestre 1

UE	Activité	Période	Durée	Type	Note	ECTS
1.3	S1- 1.3 Remise du dossier Psychologie 2	Semaine 49	Dossier collectif		/20	3
	S1- 1.3 Présentation orale dossier de Psychologie 2	Semaine 2	04h00	Oral Collectif		
	S1- 1.3 Examen Psychologie 1	Semaine 3	02h00	Devoir sur table + Contrôle continu	/20	
1.5	S1- 1.5 Remise du dossier de Sociologie	Semaine 2	Dossier collectif		/20	2
2.1	S1- 2.1 Examen Anatomie descriptive 1	Semaine 42	01h00	Devoir sur table	/20	4
	S1- 2.1 Examen Anatomie descriptive 2	Semaine 50	01h00	Devoir sur table	/20	
	S1- 2.1 Examen Biomécanique	Semaine 44 + 3	00h30	Devoir sur table x 2	/20	
	S1- 2.1 Examen Physiologie	Semaine 50	01h00	Devoir sur table	/20	
	S1- 2.1 Examen Anatomie fonctionnelle 1	Semaine 44	00h15	Oral individuel	/20	
	S1- 2.1 Examen Anatomie fonctionnelle 2	Semaine 1	00h15	Oral individuel	/20	
2.2	S1- 2.2 Examen Démarche clinique et d'hygiène	Semaine 3	01h00	Devoir sur table	/20	2
2.3	S1- 2.3 Examen Traumatologie /Orthopédie	Semaine 3	00h30	Devoir sur table	/20	3
	S1- 2.3 Examen Rhumatologie	Semaine 3	00h30	Devoir sur table	/20	
3.1	S1- 3.1 Ergothérapie et science de l'activité	Semaine 3	3h00	Devoir collectif sur table	/40	3
	S1 - 3.1 Bois	Contrôle continu			/20	
3.2	S1 - 3.2 Remise : Init. aux fond. de la pratique en ergothérapie	Semaine 1	Dossier individuel + Contrôle Continu		/40	2
	S1 - 3.2 Macramé	Contrôle continu			/20	
3.5	S1 - 3.5 Diagnostic et processus d'intervention en ergothérapie	Semaine 2	2h00	Dossier collectif en TP	/20	2
4.1	S1 - 4.1 Examen d'évaluation	Contrôle continu			/20	2
4.6	S1- 4.6 Remise : Aides Techniques, Humaines	Semaine 47	Dossier collectif + oral		/20	3
5.2	S1- 5.2 Atelier de lecture restitution	Semaine 2	02h00	Fiche de lecture + oral	/20	2
	S1- 5.2 Examen informatique	Semaine 47	03h00	Contrôle Continu + examen	/20	
5.6	S1 - 5.6 Examen anglais professionnel	Semaine 50	00h30	Devoir sur table	/20	1
Session 2 : Semaine 14						

UPEC - IFE
Modalités de contrôle des connaissances 2021-2022
Semestre 2

UE	Activité	Période	Durée	Type	Note	ECTS	
1.7	S2- 1.7 Examen : Ergonomie	Contrôle continu				/20	2
	S2- 1.7 Remise : Ergonomie	Semaine 22	Remise du dossier collectif				
	S2- 1.7 Restitution : Ergonomie	Semaine 21	04h00	Oral Collectif			
2.1	S2- 2.1 Examen : Neuroanatomie	Semaine 19	00h30	Devoir sur table	/20	4	
	S2- 2.1 Examen : Fonctions cognitives	Semaine 23	00h30	Devoir sur table	/20		
	S2- 2.1 Examen : Physiologie du système nerveux	Semaine 23	00h30	Devoir sur table	/20		
2.4	S2- 2.4 Examen : Ergothérapie et parésies (3)	Semaine 24	01h00	Devoir sur table	/20	5	
	S2- 2.4 Examen : Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriel (2)	Semaine 24	00h30	Devoir sur table	/20		
	S2- 2.4 Examen : Dysfonctionnement des systèmes nerveux et sensoriel (1)	Semaine 24	00h30	Devoir sur table	/20		
3.2	S2- 3.2 Modèles conceptuels	Semaine 9 puis 22	Partie démarche d'évaluation du rapport de stage retravaillé (avec 6.1)		/20	2	
4.1	S2- 4.1 Examen : Evaluation biomécanique	Semaine 19	01h00	Devoir sur table	/20	2	
	S2- 4.1 Examen : Autres évaluations	Semaine 24	00h30	Devoir sur table	/20		
4.4	S2- 4.4 Examen : Ergothérapie et neuropériphérique	Semaine 24	01h30	Devoir sur table	/20	4	
	S2- 4.4 Examen : Ergothérapie et traumatologie	Semaine 19	01h30	Devoir sur table	/20		
	S2- 4.4 Examen : Ergothérapie et rhumatologie	Semaine 19	01h30	Devoir sur table	/20		
	S2- 4.4 Terre	Contrôle Continu			/20		
	S2- 4.4 Informatique spécialisée	Contrôle Continu					
	S2- 4.4 Vannerie	Contrôle Continu					
4.7	S2- 4.7 Restitution : Accessibilité	Semaine 25	04h00	Dossier collectif + oral	/20	2	
	S2- 4.7 Rendu : plan aménagement environnement	Semaine 21	Dossier individuel		/20		
5.7	S2- 5.7 Examen : Anglais professionnel	Semaine 23	00h30	Devoir sur table	/20	1	
6.1	S2- 6.1 Evaluation de situation, diagnostic et conception de projet d'intervention	Semaine 9 puis 22	Rapport de stage retravaillé (avec 3.2)		/20	4	
6.7	Stage Professionnel	Semaines 4 à 8 (dont une semaine de congés)				4	
Session 2 : Semaine 34							

UPEC-IFE
Modalités de contrôle des connaissances 2021-2022
Semestre 3

UE	Activité	Période	Durée	Type	Note	ECTS
1.2	S3- 1.2 Environnement instit. et partenarial	Semaine 4	02h00	Oral collectif + Contrôle continu	/ 20	2
2.5	S3- 2.5 Dysfonctionnement psychique	Semaine 4	01h00	Devoir sur table + Contrôle continu	/ 20	6
	S3- 2.5 Dysfonctionnement cognitif	Semaine 4	01h00	Devoir sur table	/ 20	
	S3- 2.5 Ergothérapie en psychiatrie	Semaine 4	02h00	Devoir sur table + Contrôle continu	/ 20	
3.4	S3- 3.4 Analyse d'activité	Semaine 48 à 50	03H00	Oral	/ 20	3
3.6	S3- 3.6 Mise en œuvre d'une relation	Semaine 6	Dossier + Contrôle continu		/ 20	2
	S3- 3.6 Relation thérapeutique	Semaine 3	Dossier		/ 20	
4.2	S3- 4.2 Techniques de Communication	Oral individuel en Contrôle Continu			/ 20	2
	S3- 4.2 Présentations orales	Moyenne : 2 notes de forme :UE 1.2 (environnement partenarial) et 3.4 (analyse d'activité) et 5.5 (méthodo projet)			/ 20	
5.5	S3- 5.5 Méthodologie de projet	Semaine 6	04h00	Oral collectif + Contrôle Continu	/ 20	2
5.6	S3- 5.6 Anglais professionnel	Semaine 4	00h30	Oral "capsule" en binome	/ 20	1
6.2	S3- 6.2 Unité d'intégration	Semaine 3	Rapport de stage retravaillé		/ 60	4
	S3- 6.2 Marionnettes	Contrôle continu			/20	
6.7	Stage professionnel	Semaines 35 à 42				8
Session 2 : Semaine 13						

UPEC-IFE
Modalités de contrôle des connaissances 2021-2022
Semestre 4

UE	Activité	Période	Durée	Type	Note	ECTS
2.6	S4- 2.6 Dys. Métabolique et cardiovasculaire	Semaine 15	00h30	Devoir sur table	/ 20	2
4.3	S4- 4.3 FR et positionnement	Semaine 10-11	Contrôle continu		/ 20	1
4.4	S4- 4.4 Ergothérapie et Cérébrolésés	Semaine 15	1h30	Devoir sur table	/ 20	6
	S4- 4.4 Ergothérapie et PA	Semaine 15	1h	Devoir sur table + Contrôle Continu	/ 20	
	S4- 4.4 Ergothérapie et enfants	Semaine 15	1h30	Devoir sur table	/ 20	
	S4- 4.4 Ergothérapie et BM	Semaine 15	02h00	Devoir sur table	/ 20	
4.5	S4- 4.5 Appareillage	Contrôle continu			/ 20	3
	S4- 4.5 Ergothérapie et traumatologie de la main	Semaine 15	1h30	Devoir sur table + Contrôle Continu	/ 20	
5.3	S4- 5.3 Bibliographie	Semaine 22	Ecrit : Bibliographie		/ 20	2
	S4- 5.3 Méthodes de recherche	Semaine 22	Ecrit : Projet mémoire		/ 20	
5.6	S4- 5.6 Anglais professionnel	Participation des travaux internationaux entre étudiants, professionnels (Modalités variables selon projet)			/ 20	2
6.3	S4- 6.3 Dossier de réadaptation	Semaine 15	Dossier et oral collectif		/20	6
	S4- 6.3 Entretiens patients experts	Semaine 15	Oral collectif		/20	
	S4- 6.3 Conduite d'une intervention en ergothérapie	Semaine 25	0h30	Oral - Etude de cas	/ 60	
6.7	Stage professionnel	Semaines 17 à 24				8
Session 2 : Semaine 35						

UPEC-IFE
Modalités de contrôle des connaissances 2021-2022
Semestre 5

UE	Activité	Période	Durée	Type	Note	ECTS
1.1	S5- 1.1 Législation	Semaine 3	01h00	Devoir sur table	/ 20	3
		Semaine 3	01h00	Devoir sur table	/ 20	
1.4	S5- 1.4 Santé publique	Semaine 3 et 7	Devoir sur table + Dossier individuel		/ 20	2
1.6	S5- 1.6 Dispositif d'apprentissage	Semaine 1	3h00	Oral collectif	/ 20	2
4.8	S5- 4.8 Remise de l'affiche : Education thérapeutique	Semaine 2	Affiche collective		/ 20	2
	S5- 4.8 Education thérapeutique :Présentation de l'affiche et soutenance	Semaine 5	2h00	Oral collectif		
4.9	S5- 4.9 FGSU	Semaine 4	Contrôle continu		ADM	1
4.10	S5- 4.10 Travail en équipe et organisation du travail	Semaine 3	03h00	Oral collectif	/ 20	2
5.4	S5- 5.4 Présentation orale du projet mémoire	Semaine 2	03h00	Oral Individuel	/ 20	2
5.6	S4- 5.6 Anglais professionnel	Semaine 3	Oral collectif		/ 20	3
6.4	S5- 6.4 Démarche d'évaluation et de conseil, formation et information	Semaine 42	Oral "Capsule" collective service sanitaire		/ 20	5
6.7	Stage professionnel	Semaines 43 à 50				8
Session 2 : Semaine 11 et 17						

UPEC-IFE
Modalités de contrôle des connaissances 2021-2022
Semestre 6

UE	Activité	Période	Durée	Type	Note	ECTS
5.1	S6- 5.1 Qualité, Traçabilité	Semaine 20	Dossier collectif		/20	2
5.4	S6- 5.4 Présentation des résultats de recherche	Semaine 8	Ecrit : méthodologie de l'enquête		/ 20	2
5.6	S6- 5.6 Anglais professionnel	Semaine 22	Résumé du mémoire en anglais (Abstract)		/ 20	2
6.5	S6- 6.5 Remise du mémoire : Evaluation de la pratique professionnelle et recherche	Semaine 22	Mémoire de fin d'études		/ 20	12
	S6- 6.5 Evaluation de la pratique professionnelle et recherche	Semaine 24	0h45	Oral du mémoire d'initiation à la recherche		
6.6	S6- Unité optionnelle	Semaine 22 et 23	Dossier collectif		/ 20	4
6.7	Stage professionnel	Semaines 9 à 16				8
Jury final DRJSCS - session 1 -semaine 26						
Jury final DRJSCS - Session 2 -semaine 39						

4. Votes

Vote 1 : Calendrier Universitaire :

Vote 2 : M3C

Merci de votre écoute

Master 1 Biologie Santé & Santé

Parcours médical et scientifique

- **Objectif: Parcours thématiques homogènes**
- **Méthodes : un parcours = 6 UE = 24 ECTS**
 - 3 ou 4 UE spécifiques d'un parcours
 - 1 ou 2 UE transversale
 - 1 ou 2 d'un autre parcours
- **R2C**
 - 2 UE en G2 (ou UE libres)
 - 2 UE en G3 (ou UE libres)
 - 2 UE en DFASM3 (ou UE libres)

Génétique

S1 Génétique formelle

S2 Génétique des pathologies héréditaires

S2 Génétique du développement embryonnaire

S2 Bioéthique et éthique médicale

Immuno-infectieux

S1 Génomique et Métagénomique en Maladie Infectieuse

S1 Immunologie Approfondie

S2 Immunologie Fondamentale Approfondie

S2 Interaction entre agents microbiens

S2 Transplantation d'Organes

Cancers, cellules souches et vieillissement

S1 Oncogénèse fondamentale

S1 Ageing & Biology (NEW)

S1 Biologie cellulaire, innovation
thérapeutique et médecine
régénérative

S2 Oncogénèse approfondie

Physiologie

S1 Physiopathologie : de la souris à
la clinique

S2 Approfondissements en
physiologie, biophysique et
imagerie

S1 & S2 Physiologie des appareils
cardiovasculaire et respiratoire

S2 Médecine moléculaire

Santé publique

S1 Meta-analyse et evidence based medicine

S1 Promotion de la santé par l'activité physique et sportive

S2 Epidémiologie

S2 Santé environnement

Humanités en santé

S1 Sociologie

S2 Recherche qualitative en sciences sociales de la santé

S1 Philosophie morale et politique

S2 Philosophie moderne et contemporaine

Imagerie & Neuro-sciences

S1 Psychologie
S1 Introduction à la neuropsychologie

S2 Biologie, pathophysiologie et thérapies neuromusculaire (NEW)

S1 SIM1

S2 SIM2

UE Transversales

S1 Utilisation des statistiques en sciences de la vie (G2-G3)

S1 & S2 Anglais DFASM 1/DFASM2 (G2-G3)

S1 & S2 Veille scientifique et communication (G2-G3)

S2 Bibliographie / Recherche (G2-G3)

S1 & S2 Médecine légale (-DFASM3)

S1 Santé Travail (DFASM3)

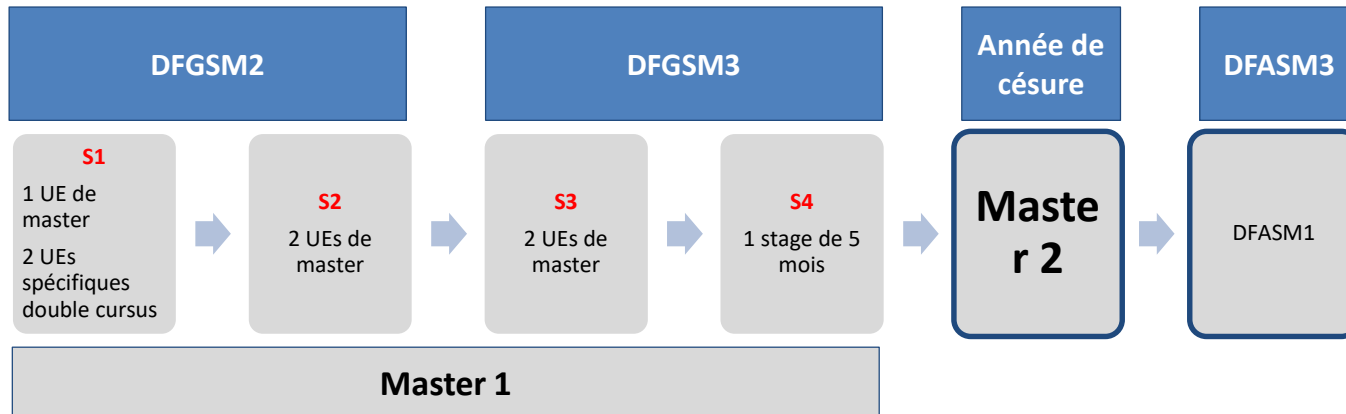
S2 Organisation des soins appliquée à la chirurgie

S1 Santé de l'enfant et de l'environnement familial (DFASM3)

UE LIBRES

- **MMO x2 > ex clinique app locomoteur**
- **S1& S2 Tutorat 1 et 2 – Resp Dr B Bapst**
- **S1 Cinéma: mettre en scène l'éthique**

Double cursus Médecine - Science



- L'équipe pédagogique est composée par:
 - Pr Sophie Hüe
 - Pr Piotr Topilko (préparation école de l'Inserm)
 - Dr Philippos Mourikis (responsable des stages)
- Validation du Master 1 (60 ECTS):
 - 5 UEs de Master 15 ECTS
 - 2 UEs spécifiques double cursus 3 ECTS
 - 1 mémoire bibliographique 6 ECTS
 - 1 stage en laboratoire (5 mois) 36 ECTS
- Validation Master 2 (60 ECTS) selon les modalités de chaque master



Présidence: F Canouï-Poitrine

Membres:

S Hüe

Laurent Boyer

PL Woether

Vania Tacher

Bijan Galeh

Mario Ollero

Julie Rivière

2 étudiants (1 Biologie / 1 Médecine)

2 représentants du tissu socioéconomique

Calendrier universitaire & Modalités de contrôle des connaissances 2020-2021 Master 1

Master 1 Santé parcours médical – 2020-2021

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen			2ème session / 2de chance				
			Epreuves continues		Epreuve terminale/Examen		Epreuves continues		Epreuve terminale/Examen		Examen		Epreuve terminale/Examen					
Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%			
S1	UE	Psychologie					100					100		100				
S1	UE	Veille scientifique et communication																
S1	UE	Anglais DFASM 1/DFASM2																
S1	UE	Signaux et images en médecine 1																
S1	UE	Promotion de la santé par l'activité physique																
S1	UE	Médecine légale 1																
S1	UE	Santé de l'enfant et environnement familial																
S1	UE	Santé travail																
S1	UE	Médecine manuelle-orthopédique-et-ostéop																
S1	UE	Médecine manuelle-orthopédique-et-ostéop																
S1	UE	sociologie																
S1	UE	Philosophie morale et politique (suspension)																
S1	UE	Physiologie des appareils cardiovasculaire et																
S2	UE	Economie de la santé																
S2	UE	Médecine manuelle orthopédique et ostéop																
S2	UE	Médecine manuelle orthopédique et ostéop																
S2	UE	Philosophie moderne et contemporaine (su																
S2	UE	Stage en laboratoire de 6 semaines																
S1	UE	Recherche qualitative en sciences sociales d																
S1	UE	Meta-analyse et evidence based																
S1	UE	Organisation des soins																
S2	UE	Introduction à la neuropsychologie																
S2	UE	Signaux et images en médecine 2					100					100		100				
S2	UE	Approfondissements en physiologie, biophysique et imagerie					75	25				75	25	100				
S2	UE	Santé environnement					100					100		100				
S2	UE	Bioéthique et éthique médicale					100					100		100				
S2	UE	Epidémiologie					100					100		100				
S2	UE	Médecine légale 2										100		100				
S2	UE	Veille scientifique et communication					50	50				100		100				
S2	UE	Utilisation des statistiques en sciences de la vie					100					100		100				
S2	UE	Médecine-Images-&cinéma--mettre-en-scène-1ðique							100					100		100		
S2	UE	Communication et pédagogie médicale appliquée au tutorat de licence santé (niveau de base)					100					100		100				
S2	UE	Organisation et coordination pédagogique appliquée au tutorat (niveau avancé)					100					100		100				
S2	UE	Physiologie des appareils cardiovasculaire et respiratoire					100					100		100				

- **Création de 2 UE : Meta-analyse et evidence based (S1), Organisation des soins (S1 – Dr Ingels)**
- **Modification des modalités d'évaluation de l'UE Bioéthique et Ethique médicale (CCI)**
- **Suspension de l'UE Philosophie morale et politique & Philosophie moderne et contemporaine pour l'année 2021-2022**
- **L'UE Recherche qualitative enseignée au semestre 1 pour l'année 2021-2022 (+EUR)**
- **Tutorat, MMO (1 UE S1/S2 Ex clinique de l'app.locomoteur) et Cinéma > UE libres**
- **Modification de l'intitulé de « UE Stage » : Bibliographie/recherche (Changement resp: M Lunven)**

S2 UE Bibliographie Recherche 100% oral

Master 1 Biologie Santé parcours médical – 2020-2021

Semestre	Nature : UE ou ECU	Libellé de l'UE ou ECU	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance						
			Epreuves continues			Nombre d'épreuves	Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues				Epreuve terminale/Examen					
			Ecrit %	Oral %	TP%		Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%
S1	JE	Mécanismes physiologiques des maladies	25				75							100			100		
S1	JE	Oncogénèse Fondamentale					100							100			100		
S1	JE	Génétique formelle																	
S1	JE	Biologie cellulaire, innovation thérapeutique et médecine																	
S1	JE	Médecine moléculaire																	
S1	JE	Anglais DFASM 1/DFASM2																	
S1	JE	Signaux et images en médecine 1																	
S1	JE	Utilisation des statistiques en sciences de la vie																	
S1	JE	Physiologie des appareils cardiovasculaires et Respiratoire																	
S1	JE	Ecole de l'UPEC																	
S1	JE	Génomique et Métagénomique en Maladie Infectieuse																	
S1	JE	Ageing & Biology																	
S2	JE	Génétique des pathologies héréditaires																	
S2	JE	Génétique du développement embryonnaire																	
S2	JE	Oncogénèse approfondie						100						100			100		
S2	JE	Immunologie Approfondie						100						100			100		
S2	JE	Immunologie Fondamentale Approfondie						100						100			100		
S2	JE	Physiologie des appareils cardiovasculaires et Respiratoires						100						100			100		
S2	JE	Transplantation d'Organes						100						100			100		
S2	JE	Signaux et images en médecine 2						100						100			100		
S2	JE	Approfondissement en physiologie, biophysique et imagerie						75	25					75	25		100		
S2	JE	Interaction entre agents microbiens						100						100			100		
S2	JE	Stage en laboratoire de recherche (6 semaines maximum) Bibliographie/ recherche							100						100			100	
S2	JE	Communication et pédagogie médicale appliquée au tuteurat de la Licence (base)						100						100			100		
S2	JE	Ecole de l'UPEC							75					100			100		
S2	JE	Organisation et coordination pédagogique appliquée au tuteurat (avancé)						100						100			100		
S1	JE	Biologie, pathophysiologie et thérapies neuromusculaire						100									100		

- **Création de 2 UE: Ageing & Biology (S1 Pr Derumeaux/Dr Boyer - EUR), Biologie, pathophysiologie et thérapies neuromusculaire (S2 Pr Relaix)**
- **Modification des modalités d'évaluation de l'UE Médecine Moléculaire (40%CC et 60%ET)**
- **Modification de l'intitulé de « UE Stage » : Bibliographie/recherche (Changement resp: M Lunven)**

Passer Ageing and biologie et neuromusculaire en Biologie

Master 1 Biologie Santé parcours scientifique – 2020-2021

Semestre	Nature : UE ou ECU	Libellé de l'UE ou ECU	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance					
			Epreuves continues		Epreuve terminale/Examen		Epreuves continues		Epreuves continues		Examen	Epreuve terminale/Examen						
Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%			
S1	UE	Biologie Moléculaire					90			10				100		100		
S1	UE	Biologie cellulaire					100							100		100		
S1	UE	Excitabilité membranaire et canalopathies associées					100							100		100		
S1	UE	Anglais							25					100		100		
S1	UE	Travaux pratiques intégrés												100		100		
S1	UE	Biotechnologie cellulaire												100		100		
S1	UE	Expérimentation animale : aspects réglementaire												100		100		
S1	UE	Génétique formelle												100		100		
S1	UE	Immunologie fondamentale												100		100		
S1	UE	Pharmacologie générale												100		100		
S1	UE	Utilisation des statistiques pour les sciences de la vie												100		100		
S1	UE	Oncogénèse fondamentale												100		100		
S1	UE	Protéomique analytique												100		100		
S1	UE	Physiologie des appareils cardiovasculaire					75							100		100		
S1	UE	Biologie, pathophysiologie et thérapies neuromusculaire					100							100		100		
S2	UE	Neurosciences					100							100		100		
S2	UE	Organogénèse					100							100		100		
S2	UE	Stage en laboratoire					60	40						100		100		
S2	UE	Génétique des pathologies héréditaires					100							100		100		
S2	UE	Protéomique-fonctionnelle-(changement de nom)					25		25					100		100		
S2	UE	Stress oxydant, signalisation et approche thérapeutique					100							100		100		
S2	UE	Histologie et méthodes d'analyse des tissus					100							100		100		
S2	UE	Immunologie fondamentale approfondie					100							100		100		
S2	UE	Immunopathologie approfondie					100							100		100		
S2	UE	Boîte à outils moléculaires					40							100		100		
S2	UE	Processus lésionnels et réparation tissulaire					100							100		100		
S2	UE	Génétique du développement embryonnaire					100							100		100		
S2	UE	Oncogénèse approfondie					100							100		100		
S2	UE	Physiologie des appareils cardiovasculaire					100							100		100		
S2	UE	Epidémiologie					100							100		100		
S2	UE	Transgénèse animale					100							100		100		
S2	UE	UE libre : Plateforme OMICs haut débit					70		30					100		100		
S2	UE	Physiologie et processus physiopathologiques des grandes fonctions					100							100		100		
S2	UE	Biochimie et physiopathologie des protéines					75		25					100		100		
S1	UE	Ageing & Biology					100							100		100		

■ **Création de l'UE: Ageing & Biology (S1 Pr Derumeaux/Dr Boyer - EUR), Biologie, pathophysiologie et thérapies neuromusculaire (S2 Pr Relaix)**
■ **Modifications des modalités d'évaluation des UE : Boîte à outils et Anglais**

Ajouter Ageing and biologie et neuromusculaire en Biologie

Liste UE

UE MMOO Généralités	3 ECTS
UE MMOO Rachis	3 ECTS
UE Promotion de la santé par l'APS	3 ECTS
UE Santé de l'enfant et environnement	3 ECTS
UE Santé travail	3 ECTS
UE Veille scientifique et communication	3 ECTS
UE Biologie cellulaire	3 ECTS
UE Génétique formelle	3 ECTS
UE Médecine moléculaire	3 ECTS
UE Mécanismes physiopatho. : Modèles anim.	3 ECTS
UE Oncogenèse fondamentale	3 ECTS
UE Physiologie des appareils card. Et resp.	3 ECTS
UE Signaux et imagerie en médecine 1	3 ECTS
UE Utilisation des statistiques en sc.de la vie	3 ECTS
UE Philosophie 1	3 ECTS
UE Génomique	3 ECTS
UE Psychologie du vieillissement	3 ECTS
UE Sociologie du vieillissement	3 ECTS
UE Philosophiques suspendu en 2021-2022	3 ECTS

Ecole de l'UPEC : Semestre 2

Liste UE

UE Economie de la santé	3 ECTS
UE MMOO Généralités	3 ECTS
UE MMOO Rachis	3 ECTS
UE Veille scientifique et communication	3 ECTS
UE Génétique du développement embryo.	3 ECTS
UE Génétique des patho. Héritaires	3 ECTS
UE Immunopathologie approfondie	3 ECTS
UE Immunologie fondamentale appro.	3 ECTS
UE Interaction entre agents microbiens	3 ECTS
UE Oncogénèse approfondie	3 ECTS
UE Transplantation d'organes	3 ECTS
UE Approfondissement en physiologie	3 ECTS
UE Bioéthique et éthique médicale	3 ECTS
UE Epidémiologie	3 ECTS
UE Physiologie des appareils card. Et respi.	3 ECTS
UE Santé environnement	3 ECTS
UE Signaux et imagerie en médecine 2	3 ECTS
UE Tutorat PACES de base	3 ECTS
UE Recherche qualificatives en sc. de la vie	3 ECTS
UE Philosophie mod. cont. suspendu en 2021	3 ECTS
UE Santé de l'Enfant	3 ECTS
UE Sociologies du vieillissement	3 ECTS
UE Médecine images et cinema	3 ECTS
UE Stage 6 mois	36 ECTS
UE Mémoire bibliographique	6 ECTS
UE Tutorat PACES Avancé	6 ECTS
UE Séminaire	6 ECTS

Liste UE

UE MMOO Généralités	3 ECTS
UE MMOO Rachis	3 ECTS
UE Promotion de la santé par l'APS	3 ECTS
UE Santé de l'enfant et environnement	3 ECTS
UE Santé travail	3 ECTS
UE Veille scientifique et communication	3 ECTS
UE Biologie cellulaire	3 ECTS
UE Génétique formelle	3 ECTS
UE Médecine moléculaire	3 ECTS
UE Mécanismes physiopatho. : Modèles anim.	3 ECTS
UE Oncogenèse fondamentale	3 ECTS
UE Physiologie des appareils card. Et resp.	3 ECTS
UE Signaux et imagerie en médecine 1	3 ECTS
UE Utilisation des statistiques en sc.de la vie	3 ECTS
UE Philosophie suspendu en 2021	3 ECTS
UE Génomique Métagénomique Infectieuse	3 ECTS
UE Psychologie du vieillissement	3 ECTS
UE Sociologie du vieillissement	3 ECTS
UE Stage été 1	18 ECTS

Ecole de l'INSERM Semestre 2

Liste UE

UE MMOO Généralités	3 ECTS
UE MMOO Rachis	3 ECTS
UE Veille scientifique et communication	3 ECTS
UE Génétique du développement embryo.	3 ECTS
UE Génétique des patho. Héritaires	3 ECTS
UE Immunopathologie approfondie	3 ECTS
UE Immunologie fondamentale appro.	3 ECTS
UE Interaction entre agents microbiens	3 ECTS
UE Oncogenèse approfondie	3 ECTS
UE Transplantation d'organes	3 ECTS
UE Approfondissement en physiologie	3 ECTS
UE Bioéthique et éthique médicale	3 ECTS
UE Epidémiologie	3 ECTS
UE Physiologie des appareils card. Et respi.	3 ECTS
UE Santé environnement	3 ECTS
UE Signaux et imagerie en médecine 2	3 ECTS
EU Tutorat de Base	3 ECTS
UE Recherche qualitative	3 ECTS
UE Santé de l'Enfant	3 ECTS
UE Philosophie	3 ECTS
UE Sociologies du vieillissement	3 ECTS
UE Médecine images et cinema	3 ECTS
UE Concours Liliane Bettencourt	2 ECTS
UE Stage été 2	12 ECTS
UE Stage en laboratoire 6 semaines	6 ECTS
UE Tutorat	6 ECTS
UE Séminaire	6 ECTS

Modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022

Master Biologie - Santé

Sophie Hüe – Florence Canouï Poitrine

Synthèse des modifications

Parcours type	Avis CFVU	Modification Maquette de formation Ajout ou suppression d'UE ou d'ECUE Modification d'intitulé d'UE ou d'ECUE Modification d'ECTS, de volume horaire Enseignements mutualisés
Bio-ingénierie pour la santé (MBIOS)	Conforme	Modification d'heures de cours Suppression de l'ECUE "Biomécanique des adaptations" remplacée par l'ECUE "Biomécanique du mouvement" Modification des examens
Biologie, Physiologie, Pharmacologie de la Respiration et Sommeil (B2PRS)	Conforme	Ajout de 2 UE librement choisies par les étudiants dans tous les Masters.
Biologie, Physiopathologie, Pharmacologie du Cœur et de la Circulation (BioCoeur)	Conforme	Ajout de 2 UE librement choisies par les étudiants dans tous les Masters.
Biothérapie tissulaire, cellulaire et génique (BTCG)	Conforme	Modification des ECTS (formation co-accréditée, ECTS identiques aux autres universités), UE mutualisé
Immunologie	Conforme	Reconduite à l'identique
Neurosciences du mouvement	Conforme	Suppression de l'UE Demandes Fonctionnelles et Adaptations Tissulaires, création de l'UE Recherche en biomécanique tissulaire
Sciences chirurgicales	Conforme si indication des M3C du parcours Cancérologie et de la règle d'assiduité pour tous les parcours	Précision du contrôle de l'assiduité, Régime dérogatoire et 2 ^e session pour le parcours Cancérologie
Toxicologie Environnement Santé (TES)	Conforme	Suppression de 2 UE (mémoire bibliographique et soutenance en anglais) pour le parcours professionnel
Vaccinologie, de l'immunologie fondamentale aux sciences sociales de la santé Immunité anti-infectieuse et vaccins	Conforme si intitulé du PT corrigé sur la maquette (cf. NOF)	Intitulé conforme à celui voté en CFVU

M2 MBIOS – 2020-2021

Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP
UE	U.E.1 : Remise à niveau en Sciences du vivant (1)		Oblig. à choix		9	68	1,0	10,0	1,0	16,0	1,0
ECUE	ECUE 1 : Biologie cellulaire	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig.		3	20,0	1,0			8,0	1,0
ECUE	ECUE 2 : Biochimie	section 64 - Biochimie et biologie moléculaire	Oblig.		3	20,0	1,0			8,0	1,0
ECUE	ECUE 3 : Anatomie et physiologie	section 66 - Physiologie	Oblig.		3	28,0	1,0				
UE	U.E.2 : Remise à niveau en Sciences de l'ingénieur (2)		Oblig. à choix		9	48,0	1,0	36,0	1,0	8,0	1,0
ECUE	ECUE 1 : Mathématiques et analyse numérique	section 26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques	Oblig.		3	28,0	1,0				
ECUE	ECUE 2 : Mécanique des matériaux	section 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	Oblig.		3	20,0	1,0				
ECUE	ECUE 3 : Informatique	section 27 - Informatique	Oblig. à choix		3			36,0	1,0		
UE	U.E.3 : Bioingénierie pour la santé 1		Oblig. à choix		6	28,0	1,0			30,0	1,0
UE	U.E.3 : Bioingénierie pour la santé 1		Oblig. à choix		6	28,0	1,0			40,0	1,0
ECUE	Projet de recherche		Oblig. à choix		3			4,0	1,0	30,0	1,0
ECUE	Projet de recherche		Oblig. à choix		3			4,0	1,0	40,0	1,0

Modification du nombre d'heures

ECUE	ECUE 2 : Recherche en biomécanique	section 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	Oblig. à choix	OUI	3	28,0	1,0					
UE	U.E.4 : Bioingénierie pour la santé 2 (3)		Oblig.		9	105,0	1,0			12,0		1,0
ECUE	ECUE 1 : Modélisation et simulation en biomécanique	section 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	Oblig. à choix		3	20,0	1,0	6,0	2,0	8,0		1,0
ECUE	ECUE 2 : Biométrie	section 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal	Oblig. à choix		3	14,0						1,0
ECUE	ECUE 3 : Biomatériaux et biomimétisme	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig. à choix		3	26,0						
ECUE	ECUE 4 : Médecine régénératrice	section 66 - Physiologie	Oblig. à choix	OUI	3	15,0						1,0
ECUE	ECUE 5 : Biomécanique et biologie des adaptations	section 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	Oblig. à choix	OUI	3	30,0	1,0					
ECUE	ECUE 5 : Biomécanique du mouvement	section 60 - Mécanique, génie mécanique, génie civil	Oblig. à choix	OUI	3	28,0	1,0					
UE	U.E.5 : Méthodologie à la recherche et communication scientifique		Oblig.		6	32,0	1,0	10,0		1,0		
ECUE	ECUE 1 : Méthodologie à la recherche		Oblig.		3	12,0	1,0	10,0		1,0		
ECUE	ECUE 2 : Langue - communication scientifique		Oblig.		3	20,0	1,0					
UE	STAGE DE RECHERCHE		Oblig.		30							

Suppression/remplacement d'une UE

M2 Biologie, Physiopathologie, Pharmacologie du Cœur et de la Circulation – 2021-2022

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter-composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	Electrophysiologie cellulaire cardiaque, couplage excitation-contraction, contraction, relaxation		Oblig. à choix					3	35	1,0					
S3	UE	Métabolisme et signalisations cellulaires cardiaques		Oblig. à choix					3	34,5	1,0					
S3	UE	Remodelages vasculaires et valvulaires		Oblig. à choix					3	27	1,0					
S3	UE	Circulation pulmonaire (mutualisée avec B2PRS)		Oblig. à choix					3	32	1,0					
S3	UE	Explorations et imageries fonctionnelles cardiaques et vasculaires de l'animal		Oblig. à choix					3	12,5	1,0					
S3	UE	Pharmacologie du cœur, des vaisseaux et de l'hémostase (mutualisée avec BIVATH)		Oblig. à choix					3	35,0	1,0					
S3	UE	Biotechnologies et biothérapies du cœur et des vaisseaux		Oblig. à choix					3	35,0	1,0					
S3	UE	Présentation projet recherche		Oblig.					12			8,0	1,0			
S3	UE	anglais		Oblig. à choix					3							
S3	UE	FLE (Français pour étudiants étranger)		Oblig. à choix					3							
S3	UE	UE LIBRE 1		Oblig. à choix					3							
S3	UE	UE LIBRE 2		Oblig. à choix					3							
S4	UE	Méthodologies en recherche cardiovasculaire		Oblig.					3	25,0	1,0	15,0	1,0			
S4	UE	Présentation bibliographique		Oblig.					3							
S4	UE	Stage de recherche (le stage peut débuter en S3), Mémoire de Stage et soutenance.		Oblig.					24							

Biologie, Physiologie, Pharmacologie de la Respiration et du Sommeil - Recherche

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS											CM		TD		TP		Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation n inter- composante	Enseignemen t pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	Nombre d'heures en distanciel	
S3	UE	Immunopathologie , Fibrogénèse et Remodelage Respiratoires		Oblig. à choix					3	30	1,0	5,0					
S3	UE	Physiologie et modélisation respiratoires		Oblig. à choix					3	30	1,0	5,0					
S3	UE	Biologie du développement et de la transformation épithéliale respiratoire		Oblig. à choix					3	32	1,0	3,0					
S3	UE	Neurophysiologie de la respiration et du sommeil		Oblig. à choix					3	33	1,0	2,0					
S3	UE	Biologie des épithéliums respiratoires		Oblig. à choix					3	32	1,0	3,0					
S3	UE	Circulation pulmonaire (mutualisée avec BioCœur)		Oblig. à choix					3	32,0	1,0	3,0					

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS										CM		TD		TP		Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisatio n dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisatio n inter- composante	Enseignemen t pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	Pharmacologie respiratoire		Oblig. à choix					3	35,0	1,0	2,0				
S3	UE	Présentation projet recherche		Oblig.					12			12,0	1,0			
S3	UE	anglais		Oblig. à choix					3							
S3	UE	FLE (Français pour étudiants étranger)		Oblig. à choix					3	32,0						
S3	UE	UE LIBRE 1		Oblig. à choix					3							
S3	UE	UE LIBRE 2		Oblig. à choix					3							
S4	UE	Stage de recherche (le stage peut débiter en S3), Mémoire de Stage et soutenance.		Oblig.					30							

Biologie, Physiologie, Pharmacologie de la Respiration et du Sommeil - Pro

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS									CM	TD	TP				
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter- composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP
S3	UE	Immunopathologie, Fibrogénèse et Remodelage Respiratoires		Oblig. à choix					3	30	1,0	5,0			
S3	UE	Physiologie et modélisation respiratoires		Oblig. à choix					3	30	1,0	5,0			
S3	UE	Biologie du développement et de la transformation épithéliale respiratoire		Oblig. à choix					3	32	1,0	3,0			
S3	UE	Neurophysiologie de la respiration et du sommeil		Oblig. à choix					3	33	1,0	2,0			
S3	UE	Biologie des épithéliums respiratoires		Oblig. à choix					3	32	1,0	3,0			
S3	UE	Circulation pulmonaire		Oblig. à choix					3	32,0	1,0	3,0			
S3	UE	Pharmacologie respiratoire		Oblig. à choix					3	32,0	1,0	2,0			
S3	UE	Neurobiologie des états de veille et de sommeil		Oblig. à choix					3	32,0					
S3	UE	Chronobiologie et Insomnies		Oblig. à choix					3						

Biologie, Physiologie, Pharmacologie de la Respiration et du Sommeil - Pro

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS										CM	TD	TP			
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisatio n dans la mention	Mutualisatio n dans la composante	Mutualisati on inter- composant e	Enseigne nt pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP
S3	UE	Troubles respiratoires du sommeil		Oblig. à choix					3	32,0					
S3	UE	Hypersomnies et parasomnies		Oblig.					3	32,0	1,0	15,0	1,0		
S3	UE	Stage clinique 2 semaines		Oblig.					6						
S3	UE	Mémoire bibliographique		Oblig.					6			12,0			
S3	UE	anglais		Oblig. à choix					3						
S3	UE	FLE (Français pour étudiants étranger)		Oblig. à choix					3						
S3	UE	UE LIBRE 1		Oblig. à choix					3						
S3	UE	UE LIBRE 2		Oblig. à choix					3						
S4	UE	Stage Clinique 5 mois		Oblig.					30						

M2 Neurosciences du mouvement

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de TD	Nombre de groupes TD
S3	UE	Syndromes Moteurs Centraux	section 69 - Neurosciences	Oblig.	4	30		2,0
S3	UE	Analyse Biomécanique du Mouvement	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Oblig.	3	32,0		
S3	UE	Demandes Fonctionnelles et Adaptations Tissulaires Recherche en Biomécanique Tissulaire	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Oblig. à choix	3	32,0	1,0	
S3	UE	Pathologies Neurologiques Inflammatoires	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3	26,0	1,0	
S3	UE	Neurochirurgie du Mouvement	section 69 - Neurosciences	Oblig.	2	12,0	1,0	10,0
S3	UE	Recueil et analyse des signaux neurophysiologiques	section 66 - Physiologie	Oblig.	3	16,0	1,0	10,0
S3	UE	Imagerie du mouvement		Oblig.	2	12,0	1,0	
S3	UE	Maladies du Muscle	section 69 - Neurosciences	Oblig.	3	32,0	1,0	
S3	UE	Pathologies Orthopédiques et du Rachis	Section 47 - Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie	Oblig. à choix	2	24,0	1,0	
S3	UE	Anatomie Neurologique et Musculaire du Mouvement Humain	Section 47 - Cancérologie, génétique, hématologie, immunologie	Oblig. à choix	2	10,0	1,0	
S3	UE	Recherche en Podologie Appliquée	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Oblig. à choix	2	20,0	1,0	20,0
S3	UE	Programmation en Analyse du Signal (Matlab)	section 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal	Oblig. à choix	2	20,0	1,0	
S3	UE	Parésies Faciales	section 69 - Neurosciences	Oblig. à choix	2	10,0	1,0	
S3	UE	Outils et Méthodologie pour la Recherche	section 74 - Sciences et techniques des activités physiques et sportives	Oblig. à choix	2	20,0	1,0	
S3	UE	Robotique d'Assistance	section 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal	Oblig. à choix	2	24,0	1,0	
S4	UE	Stage de recherche		Oblig.	30	10,0	1,0	
S4	ECUE	Présentation du projet		Oblig.	6	1,0	1,0	6,0
S4	ECUE	Stage en laboratoire (4-6mois)		Oblig.	24	1,0	1,0	
S4	UE	Ateliers Recherche		Options facultatives	0	8,0	1,0	8,0

Modification d'une UE

Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS											CM	Pratic
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter-composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre d'heures Pratic	ECTS
S3	UE	Bases fondamentales des biothérapies		Oblig.					5			
S3	ECUE	ECUE1 Outils spécifiques des biothérapies	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig.						30,0		
S3	ECUE	ECUE2 Modèles animaux	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig.						20,0		
S3	UE	Champs d'application des biothérapies		Oblig.					5	50,0		1,0
S3	ECUE	ECUE3 Nouvelles thérapies des maladies génétiques	Sous-section 4401 - Biochimie et biologie moléculaire	Oblig.						20,0		
S3	ECUE	ECUE4 Médecine régénératrice	Sous-section 4701 - Hématologie ; transfusion (2 options)	Oblig.						15,0		
S3	ECUE	ECUE5 Biothérapie transfusionnelle	Sous-section 4701 - Hématologie ; transfusion (2 options)	Oblig.						15,0		
S3	UE	Immunothérapie		Oblig. à choix					4	40,0		
S3	ECUE	ECUE6 Stratégies antinéoplasiques	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig. à choix						20,0		
S3	ECUE	ECUE7 Immunothérapies des maladies à composante immunitaire	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig. à choix						20,0		

Formation co accréditée : ECTS harmonisés avec les autres universités

Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS											CM	TD	TP	Distanciel		
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter- composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	Recherche clinique dans le domaine des biothérapies	Sous- section 4804 - Thérapeuti- que ; médecine d'urgence ; addictologie (3 options)						4	40,0						
S3	UE	Présentation de projet de stage	section 64 - Biochimie et biologie moléculaire						2			10,0				
S3	UE	Veille scientifique et communication (recherche)	section 64 - Biochimie et biologie moléculaire						10			10,0				
S4	UE	Stage de laboratoire							30							

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter- composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	CM		TD		TP		Distanciel
										Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	
S3	UE	Sources de contamination dans l'environnement et voies de pénétration des xénobiotiques chez l'homme	section 67 - Biologie des populations et écologie	Oblig.					3	24,0	1,0	6,0				
S3	UE	Mécanismes d'action des toxiques		Oblig.					3	30,0	1,0	0,0				
S3	UE	Analyse et gestion du risque en toxicologie environnementale et professionnelle. Introduction à l'épidémiologie environnementale		Oblig.					3	20,0	1,0	0,0		10,0		
S3	UE	Toxicologie réglementaire des produits chimiques	section 67 - Biologie des populations et écologie	Oblig.					3	24,0	1,0	6,0	1,0			
S3	UE	Ecotoxicologie		Oblig.					3	27,0	1,0	3,0	1,0			
S3	UE	Etude de cas		Oblig.					3							
S3	UE	Cancérogénèse et Pathologie tumorales		Oblig. à choix					3	20,0	1,0	10,0		13,0	1,0	
S3	UE	Pathologies non tumorales		Oblig. à choix					3	30,0	1,0	0,0				

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS											CM		TD		TP		Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter-composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	Nombre d'heures en distanciel	
S3	UE	Toxicologie des aliments	section 31 - Chimie théorique, physique, analytique	Oblig. à choix					3	27,0	1,0	3,0					
S3	UE	Toxicologie de la reproduction	section 66 - Physiologie	Oblig. à choix					3	30,0	1,0	0,0	1,0				
S3	UE	Bases de la toxicologie : étude des mécanismes et approches méthodologiques	section 66 - Physiologie	Oblig. à choix					3	30,0	1,0	0,0					
S3	UE	UE Libre		Oblig. à choix					3								
S3	UE	Mémoire bibliographique		Oblig.					3								
S3	UE	Soutenance du mémoire en anglais		Oblig.					3								
S3	UE	Projet de stage		Oblig.					3								
S4	UE	Stage en laboratoire ou en entreprise/agence		Oblig.					30								

Suppression de 2 UE

Sciences chirurgicales - Cancérologie

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général										Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire					
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal					Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance					
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen		Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen				Ecrit %	Oral %	TP%			
Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%							
S3	UE	UE Bases fondamentales de la recherche	100			2									100			100		
S3	UE	UE Thérapie cellulaire	100			2									100			100		
S3	UE	UE Santé et environnement numérique	100			2									100			100		
S3	UE	UE Oncogenèse et génétique	100			2									100			100		
S3	UE	UE Présentation du projet de stage		100		1										100			100	
S4	UE	UE Pharmacogénétique, Thérapeutique, Système	100			2									100			100		
S4	UE	Stage en laboratoire (Mémoire)	100			2									100			100		
S4	UE	Stage en laboratoire (Soutenance)		100		1										100			100	

Régime dérogatoire et 2^e session

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Commentaires :
Pas de contrôle

Modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022

Master Santé

F Canoui-Poitrine

Nouveau parcours de M1

M1 Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE) – 2021-2022 (1/2)

1 - FICHE D'IDENTITE FORMATION :			
Composante :	UFR SANTE	Modalité d'organisation du parcours :	FI/FC (même maquette pour FI et FC)
Diplôme :	MASTER	Site d'enseignement principal :	
Champ principal :	champ 5 : Santé	Formation co-accréditée :	
Champ secondaire :		Si oui, préciser les établissements :	
Domaine :		Si formation en partenariat avec des établissements extérieurs, préciser les établissements partenaires :	
Mention Licence professionnelle :		Effectifs prévisionnels en S1/S2 :	15
Mention Master :	Santé.	Effectifs prévisionnels en S3/S4 :	20
Mention Licence :		Effectifs prévisionnels en S5/S6 :	
Mention spécifique ou intitulés du diplôme (autres que Licence, Master, LP) :		Nombre d'heures RNA et PRP en EQTD :	
Nom et prénom responsable(s) de mention :	Florence Canoui-Poitrine	Nom et prénom responsable(s) du parcours-type :	Cynthia ENGELS
Intitulé Parcours-type/Spécialité/Options	Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE)		

Aide et commentaires OF :
<p>Avant l'élaboration de la présente grille M3C, nous vous invitons vivement à prendre connaissance de la note de cadrage de la VP CFVU ainsi que de la FAQ prévue à cet effet.</p> <p>Pour rappel, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renseigner une grille M3C par parcours-type (et non pas par mention) - Renseigner la totalité des champs : Fiche d'identité formation et Caractéristiques des enseignements - Se référer strictement à l'intitulé du parcours type voté ou à soumettre au vote de la CFVU
Eventuels commentaires composante/UFR :

M1 Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE) – 2021-2022 (1/2)

2 - CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter-composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	CM			TD		TP		Distance Nombre d'heures en distance
										Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP		
S1	UE	UE 1 : sciences humaines, sociales et droit		Oblig.					6								60,0
S1	ECUE	ECUE 1.1 S1 Législation, déontologie et éthique		Oblig.					3								30,0
S1	ECUE	ECUE 1.2 Compétences transversales: créativité et organisation		Oblig.					3								30,0
S1	UE	UE 2 : fondements, méthodes et processus en sciences de l'occupation		Oblig.					6								60,0
S1	ECUE	ECUE 2.1 : fondements et processus des sciences de l'occupation		Oblig.					6								60,0
S1	UE	UE 3 : méthodes, techniques et outils professionnels		Oblig.					3								30,0
S1	ECUE	ECUE 3.1 : méthodes, techniques et outils professionnels en ergothérapie		Oblig.					3								30,0

M1 Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE) – 2021-2022 (1/2)

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter-composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	CM		TD		TP		Distance Nombre d'heures en distance
										Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	
S1	UE	UE 4 : méthodes de travail		Oblig.					15							150,0
S1	ECUE	ECUE 4.1 : Méthodes de travail et TIC		Oblig.					3							30,0
S1	ECUE	ECUE 4.2 : Démarche de recherche en santé		Oblig.	Oui				3							30,0
S1	ECUE	ECUE 4.3 : Veille scientifique et communication		Oblig.	Oui				3							30,0
S1	ECUE	ECUE 4.4 : Utilisation des Statistiques en Sciences de la Vie		Oblig.					3							30,0
S1	ECUE	ECUE 4.7 : Anglais professionnel et scientifique		Oblig.					3							30,0
S2	UE	UE 1 : sciences humaines, sociales et droit		Oblig.					6							60,0
S2	ECUE	ECUE 1.2 Compétences transversales: pédagogie et communication		Oblig.					3							30,0
S2	ECUE	ECUE 1.3 Santé publique		Oblig.					3							30,0

M1 Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE) – 2021-2022 (1/2)

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter-composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	CM			TD		TP		Distance Nombre d'heures en distance	
									Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP		
S2	UE	UE 3 : méthodes, techniques et outils professionnels		Oblig.					6								60,0
S2	ECUE	ECUE 3.1 : méthodes, techniques et outils professionnels en ergothérapie		Oblig.					6								60,0
S2	UE	UE 4 : méthodes de travail		Oblig.					9								90,0
S2	ECUE	ECUE 4.2 : Démarche de recherche en santé		Oblig.	Oui				3								30,0
S2	ECUE	ECUE 4.5 : Epidémiologie clinique		Oblig.	Oui				3								30,0
S2	ECUE	ECUE 4.7 : Anglais professionnel et scientifique		Oblig.					3								30,0
S2	UE	UE 5 : intégration des savoirs et posture professionnelle		Oblig.					9								90,0
S2	ECUE	ECUE 5.1 : Stage professionnel et/ou de recherche		Oblig.					6								60,0
S2	ECUE	ECUE 5.4 : Evaluation de la pratique professionnelle et recherche		Oblig.					3								30,0

M1 Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE) – 2021-2022

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance Epreuve terminale/Examen			
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues			Nombre d'épreuves							
Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%		
S1	UE	UE 1 : sciences humaines, sociales et droit											100			4			100
S1	ECUE	ECUE 1.1 S1 Législation, déontologie et éthique											100			2			100
S1	ECUE	ECUE 1.2 Compétences transversales: créativité et organisation											100			2			100
S1	UE	UE 2 : fondements, méthodes et processus en sciences de l'occupation											50	50		4			100
S1	ECUE	ECUE 2.1 : fondements et processus des sciences de l'occupation											50	50		4			100
S1	UE	UE 3 : méthodes, techniques et outils professionnels											100			2			100
S1	ECUE	ECUE 3.1 : méthodes, techniques et outils professionnels en ergothérapie											100			2			100
S1	UE	UE 4 : méthodes de travail	10										80						100
S1	ECUE	ECUE 4.1 : Méthodes de travail et TIC											100			2			100
S1	ECUE	ECUE 4.2 : Démarche de recherche en santé											100			1			100
S1	ECUE	ECUE 4.3 : Veille scientifique et communication											100			1			100
S1	ECUE	ECUE 4.4 : Utilisation des Statistiques en Sciences de la Vie	50				2	50											100
S1	ECUE	ECUE 4.7 : Anglais professionnel et scientifique											100			1			100

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance Epreuve terminale/Examen			
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues			Nombre d'épreuves							
Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%		
S2	UE	UE 1 : sciences humaines, sociales et droit									100					3			100
S2	ECUE	ECUE 1.2 Compétences transversales: pédagogie et communication									100					2			100
S2	ECUE	ECUE 1.3 Santé publique									100					1			100
S2	UE	UE 3 : méthodes, techniques et outils professionnels									100					2			100
S2	ECUE	ECUE 3.1 : méthodes, techniques et outils professionnels en ergothérapie									100					2			100
S2	UE	UE 4 : méthodes de travail						75				25				3			100
S2	ECUE	ECUE 4.2 : Démarche de recherche en santé						100											100
S2	ECUE	ECUE 4.5 : Epidémiologie clinique						100											100
S2	ECUE	ECUE 4.7 : Anglais professionnel et scientifique										100				3			100
S2	UE	UE 5 : intégration des savoirs et posture professionnelle						25	25							50			25 25 50
S2	ECUE	ECUE 5.1 : Stage professionnel et/ou de recherche														100			100
S2	ECUE	ECUE 5.4 : Evaluation de la pratique professionnelle et recherche						50	50										50 50

M1 Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE) – 2021-2022 (1/2)

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES (à renseigner obligatoirement)

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Commentaires : formation à distance - pas de contrôle de l'assiduité mais deux travaux par UE par semestre à rendre (contrôle continu = 40% de la note).

2. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses (renseigner à l'aide des menus déroulants dans chaque case)	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)	sans objet		
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	8	
Règles de compensation (Master)	Compensation entre les semestres		

M1 Recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE) – 2021-2022

3. STAGES (à renseigner obligatoirement) :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
Semestre 2	1 à 1,5 mois	6	Il y aura également un stage plus long (4 mois) au M2

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	sans objet	
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	oui	Mise en place d'un accompagnement pédagogique individualisé pour chaque étudiant
UE/ECUE de préparation à l'insertion professionnelle	oui	UE 5 : intégration des savoirs et posture professionnelle, semestre 2
UE/ECUE contenant une sensibilisation à l'entrepreneuriat	oui	ECUE 1.1 S1 Législation, déontologie et éthique, semestre 1
FC/FA : Aménagements d'études prévus (BUT1/DUT2 uniquement)	sans objet	

Parcours de M2

Synthèse des modifications

Parcours type	Avis CFVU	Modification Maquette de formation Ajout ou suppression d'UE ou d'ECUE Modification d'intitulé d'UE ou d'ECUE Modification d'ECTS, de volume horaire Enseignements mutualisés
Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales (SEMHA)	Conforme si indication des épreuves de régime dérogatoire	ECTS : formation coaccréditée, mêmes ECTS que dans les autres universités
Recherche en Santé publique	Conforme si indication des épreuves de session 2 et de régime dérogatoire	
Gestion des risques associés aux soins	Conforme	
Médecine palliative : soins, expertise, management, pédagogie Médecine palliative : clinique, soins, pédagogie, management	Conforme si indication du nombre d'épreuves minimum en CC et si intitulé du PT corrigé sur la maquette (cf. NOF)	Intitulé conforme à celui voté en CFVU
Recherche en médecine palliative et dans le champ de la fin de la vie	Conforme si indication du nombre d'épreuves minimum en CC, du régime dérogatoire et de la règle d'assiduité	

Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales (SEMHA)

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal							Contrôle continu intégral - CCI				Examen		%	Oral %	TP%
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen				Epreuves continues								
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	%	Oral %	TP%
S3	UE	U.E.1 : Rappels en épidémiologie	50				50							100		50	50	
S3	UE	U.E.2 : Méthodologie d'enquête							100						100		100	
S3	UE	U.E.3 : Statistiques appliquées à l'épidémiologie	50				50							100		50	50	
S3	UE	U.E.4 : Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales					100							100		50	50	
S3	UE	U.E.5 : Epidémiosurveillance des maladies animales et des maladies vectorielles					50		50					50	50	50	50	
S3	UE	U.E.6 : Gestion de bases de données					100							100		50	50	
S3	UE	U.E.7 : Système d'information géographique					50		50					50	50	50	50	
S3	UE	U.E.8 : Analyse qualitative et quantitative du risque					100							100		100		
S4	UE	Stage					50	50						50	50	50	50	

Indication du régime dérogatoire

Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales (SEMHA)

Formation co accréditée :
rétablissement des ECTS
conforme aux autres
universités

Semestre	Nature : UE ou ECU	Libellé de l'UE ou ECU	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter- composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre groupes						
S3	UE	U.E.1 : Rappels en épidémiologie		Oblig.					4		1,0	26,0					
S3	UE	U.E.2 : Méthodologie d'enquête		Oblig.					4	4,0	1,0	39,0	1,0	15,0	1,0		
S3	UE	U.E.3 : Statistiques appliquées à l'épidémiologie		Oblig.					4	33,0	1,0	24,0	1,0				
S3	UE	U.E.4 : Surveillance épidémiologique des maladies humaines et animales		Oblig.					2	31,0	1,0						
S3	UE	U.E.5 : Epidémiosurveillan ce des maladies animales et des maladies vectorielles		Oblig.					8	47,0	1,0	44,0	1,0	22,0	1,0		
S3	UE	U.E.6 : Gestion de bases de données		Oblig.					4	15,0	1,0	45,0	1,0				
S3	UE	U.E.7 : Système d'information géographique		Oblig. à choix					4	22,0	1,0	33,0	1,0				
S3	UE	U.E.8 : Analyse qualitative et quantitative du risque		Oblig. à choix					4	20	1,0	36,0	1,0				
S4	UE	Stage		Oblig.					30								

M2 Santé publique

Régime dérogatoire
2^e session

Semestre	Nature : UE ou ECUÉ	Libellé de l'UE ou ECUÉ	Régime régulier/général												Régime dérogatoire		2 ^e session		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal						Contrôle continu intégral - CCI						Examen		Epreuve terminale/Examen		
			Epreuves continues			Epreuve terminale/Examen			Epreuves continues			Epreuves continues			Examen		Epreuve terminale/Examen		
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%	
S3	UE	Modélisation Bayésienne					100							100		100			
S3	UE	Biostatistique avec R					100							100		100			
S3	UE	Données longitudinales et répétées, pharmacométrie					100							100		100			
S3	UE	Analyse des durées	50				50							100		100			
S3	UE	Modèle linéaire généralisé					100							100		100			
S3	UE	Réseaux bayésiens pour les données post-génomique					100							100		100			
S3	UE	Statistique mathématique					100							100		100			
S3	UE	Tests multiples					100							100		100			
S3	UE	Essais cliniques					100							100		100			
S3	UE	Epidémiologie descriptive et sondages					100							100		100			
S3	UE	Epidémiologie quantitative					100							100		100			
S3	UE	Mesure en recherche clinique et épidémiologique					100							100		100			
S3	UE	Meta-Analyse					100							100		100			
S3	UE	Modélisation des Maladies infectieuses					100							100		100			
S3	UE	Recherches en épidémiologie cardiovasculaire													100			100	
S3	UE	Recherches en organisations et système de santé													100			100	
S3	UE	Recherches en : épidémiologie périnatale													100			100	
S3	UE	Recherches en déterminants précoces de la santé et du développement de l'enfant													100			100	
S4	UE	Stage					50	50						50	50	50	50		

M2 MEDECINE PALLIATIVE : CLINIQUE, SOINS, PEDAGOGIE, MANAGEMENT

Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général										Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
	Contrôle continu et/ou contrôle terminal					Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance		
	Epreuves continues					Epreuves ponctuelles							Epreuve terminale/Examen		
	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Nombre d'épreuves	Nombre d'épreuves	Nombre d'épreuves	Nombre d'épreuves	Nombre d'épreuves	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
Pédagogie		100		2								100		100	
Expertise clinique		100		2								100		100	
Délibération clinique		100		2								100		100	
Relation et intersubjectivité		100		2								100		100	
Récit de situation complexe et authentique	100			2								100		100	
Cliniques en contextes spécifiques		100		2								100		100	
Ethique du soin		100		2								100		100	
Dynamique d'équipe et stratégie institutionnelle		100		2								100		100	
Stage															
RSCA		100		2								100		100	

Epreuves de CC

M2 Recherche en médecine palliative et dans le champ de la fin de la vie

			Régime régulier/général										Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire			
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal					Contrôle continu intégral - CCI					Examen		2ème session / 2de chance			
			Epreuves continues			Epreuve terminale							Epreuve terminale/Examen					
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %							Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	UE1. Recherche en médecine palliative ; épistémologie de la recherche ; méthodologies.		100		1									100	100		
S3	UE	U.E.2 : UE Optionnelle					100								100	100		
S3	UE	U.E.3 : Définir la question de sa recherche : problématique et argumentaire (Ecrire le rationnel de la recherche)	70	30		2									100	100		
S3	UE	U.E.4 : Choisir et justifier sa méthodologie. Connaître les contraintes réglementaires		100		1									100	100		
S3	UE	U.E.5 : Méthodes et outils de la recherche	70	30		2									100	100		
S4	UE	U.E.6 : Mettre en œuvre son projet de recherche. Recueillir les données.	30	70		2									100	100		
S4	UE	U.E.7: Analyser les données. Formuler les résultats et les discuter	70	30		2												
S4	UE	U.E.8: Ecrire un article et le soumettre pour une publication		100		1												
S4	UE	U.E.9: Stage dans un laboratoire ou une équipe labellisée ou reconnue					70	30							100	100		
S4	UE	U.E.10: Rapport de recherche – Soutenance					50	50							50	50	50	50

Régime dérogatoire et 2e session

Calendriers universitaires 2021-2022

Diplôme d'Etat Infirmier(ère)s de Pratique Avancée Mention « Médecine d'urgence »

F Canoui-Poitrine

Faculté de Santé Créteil

- **Un nouveau métier**
- **Infirmier(ères) avec un niveau de grade master**
- **Praticiens intermédiaires entre les infirmiers(ères) socle et les médecins**
- **Formation clinique et parcours de santé solide**
- **Spécialisation dans un domaine**
- **Initiation à la recherche/ Evidence-Based Practice**
- **Sécurité/Qualité des Soins**

► Domaines d'interventions

- PEC globale du patient dont le suivi lui est confié : orientation, éducation, prévention, dépistage, évaluation et conclusions cliniques
- L'IPA est habilité à : conduire une consultation afin de renouveler /adapter prescriptions, prescrire des médicaments non soumis prescription obligatoire, des DM, des EC, adapter le suivi du patient, évaluer l'adhésion.

► Diplôme d'Etat: (Loi de Modernisation du Système de Santé -2016 & décrets et arrêtés – juillet 2018)

- Délivré conjointement par le Ministère de la Santé et de l'Enseignement supérieure
- 4 Semestres validés = 120 ECTS
- Grade Master
- 1 Diplôme d'Etat 5 mentions : **polypathologie/ Oncologie/ Maladie Rénale Chronique**
- **Enseignement théoriques et pratiques / Santé Mentale / Urgences (NEW)**
- Public: DR d'infirmier ou équivalent
- FC et FI
- Accès possible en 3^{ème} semestre directement sur contrôle des capacités à suivre.

Co Accréditation depuis 2019 :

- Université Paris Est Créteil – UFR de Santé
- Sorbonne Université – Faculté de Médecine

DE 2^{ème} année mention « Urgences » UPEC/ Sorbonne Dir : Dr Youri Yordanov (Sorbonne Université) / Dr Matthieu Heidet (UPEC)

- **Equipe pédagogique constituée (médecins, infirmiers, cadres, formateurs), programme prêt, candidatures reçues**
- **Accès direct en DE 2^{ème} année sous condition de validation d'acquis (examen de dossiers)**
- **Remise à niveau en septembre le cas échéant**
- **Validation en cours Sorbonne Université (20 juin)**
- **Passage CNESER 8 Juin**
- **Ouverture Septembre 2021**

Projet Pédagogique (1)

- S'inscrit dans le cadre réglementaire des décrets, arrêtés et référentiel d'activités et de compétences de la pratique infirmière avancée
- Réponds aux besoins de formation d'infirmier(ères) de pratique avancée en Ile-de-France avec une offre de formation d'excellence
- Formation multi-disciplinaire et inter-professionnelle
- Former des infirmiers, ères en capacité d'effectuer: des activités d'orientation, d'éducation, de prévention et de dépistage; des actes d'évaluation clinique, de diagnostic, de surveillance clinique et paraclinique; des prescriptions de produits de santé dans les domaines de la popylathologie/prévention/soins primaires, du cancer , et de l'insuffisance rénale chronique
- Permettre aux futurs IPA de se positionner comme référent en intra- et inter-professionnel
- Les préparer aux enjeux des futurs parcours de soins intégrant les nouvelles approches diagnostiques, thérapeutiques et de suivi (nouvelles technologies)

- Constituer un socle d'IPA qui seront de futurs encadrants pour les IPA en formation
- Former des IPA compétentes dans le domaine de l'évaluation des pratiques et des innovations et qui basent leurs pratiques sur les données probantes et le transfert de savoirs actuels et futurs.
- Permettre le positionnement des IPA formés en France comme leaders européenne et international
- Inscrire cette offre pédagogique dans une dimension européenne et internationale

- Financiers: droits d'inscriptions FC/FI
- Humains: équipe enseignante des UFR de Médecine de Créteil, Sorbonne. Equipes administratives du département master de l'UFR de Créteil et de Sorbonne.
- Locaux: faculté de médecine de Créteil et faculté de médecine de Sorbonne Université

2^{ème} année - semestre 3 et 4

UEs communes à l'ensemble des mentions

- UE Recherche (3 ECTS)
- UE Langue Vivante (3 ECTS)

UEs Spécifiques à la mention

- UE Bases Fondamentales (6 ECTS)
- UE Cliniques (14 ECTS)
- UE Parcours de Santé (4 ECTS)
- UE Stage (4 Mois) (24 ECTS) – carnet de stage
- UE Mémoire (6 ECTS): analyse critique de la littérature, analyse des pratiques professionnelles, mémoire de recherche, analyse critique basée sur l'expérience clinique dans un champ théorique déterminé

➤ Infirmier(ère) de pratique avancé

- En structure d'urgence mais également au SAMU et en SMUR: au sein d'un établissement hospitalier
- En ambulatoire: au sein d'une équipe de soins primaires coordonnée par le MT ou en assistance du médecin spécialiste
- En établissement de santé ou médico-sociaux au sein d'une équipe coordonnée par le médecin

- 1^{ère} année commune , prise en charge administrative Sorbonne Université
- 2^{ème} année, 4 mentions:
 - UPEC en charge de la coordination des mentions onco/onco-hémato, polypathologie et santé mentale
 - Onco-hémato: partenariat > co-accréditation Psaclay
 - Sorbonne Université coordination de la mention « Urgences »

www.u-pec.fr

Florence Canouï-Poitrine
Département Master UFR de Médecine

Florence.canoui-poitrine@u-pec.fr



Conseil d'UFR du 3 Juin 2021

Capacité d'accueil « accès MMOP-K »

Pr Françoise Botterel

Vice-Doyenne chargée des affaires pédagogiques

Pr Sébastien Gallien

Responsable de l'admission en MMOPK

ENTRÉE EN MAÏEUTIQUE, MÉDECINE, ODONTOLOGIE, PHARMACIE – KINÉSITHÉRAPIE

Les parcours

▪ Licence avec option Accès Santé (LAS)

- Licences disciplinaires Droit, EcoGestion, Géographie, Philosophie, Sciences politiques, STAPS, SVT avec mineure Santé
- Licence Sciences de la Santé = licence Santé
- L_x dispositif transitoire (ex alter PACES, ex PACES)

Admission

- Possible après une L1, L2 ou L3 si validation ≥ 60 ECTS/année
 - Avoir toujours au moins la moyenne et jamais de rattrapage l'année d'admission en MMOPK
- En 2 temps
 - 50% des places uniquement sur résultats des examens semestres 1&2
 - 50% des autres places (étudiant.es non-reçus à l'étape précédente mais note globale \geq seuil minimal) après examen additionnel oral (docimologie différente)
- Chaque étudiant peut déposer 2 fois sa candidature

Admission possible en DFGSM2 ou DFGSM3 par passerelles (PharmD., PhD., master ...) ou étudiants étrangers

CAPACITÉ D'ACCUEIL « ACCÈS MMOP-K »

Conformément à la réforme des études de santé, le numerus clausus a été supprimé et remplacé par un numerus apertus. Le nombre d'étudiants admis dans chaque filière de santé est déterminé en fonction de la capacité d'accueil de l'Université et des Universités et Ecoles partenaires en accord avec l'Agence Régionale de Santé.

2020-2021

Médecine 280
Maïeutique 10
Odontologie* 16
Pharmacie 56
Kinésithérapie* 62

* que pour étudiant.e.s de la majeure Santé

* Ecoles publiques :

- ENKRE à Saint Maurice 10
- IFMK de l'APHP 8
- IUK (Fontainebleau) 26

* Ecoles privées :

- CEERRF 2
- ECOLE D'ASSAS 6
- ADERF 7
- IFMK-EF 3

2021-2022

	Capacité minimale	L1 (60 ECTS)	L2/L3 (L3 dispositif uniquement) (120/180 ECTS)	Passerelle Santé sous conditions de diplôme
Médecine	280	176	90	14
Odontologie	16	10 LAS Santé	6 LAS Santé	Non concerné
Pharmacie	56	Répartition communiquée ultérieurement		Non concerné
Maïeutique	10	2 LAS Santé	8 6 pour LAS2 Santé 2 pour LAS dispositif transitoire	Non concerné

Passerelles 2021

Pr Pierre WOLKENSTEIN
DOYEN Faculté de Santé UPEC



FACULTÉ
DE SANTÉ



Passerelle 2021 UPEC

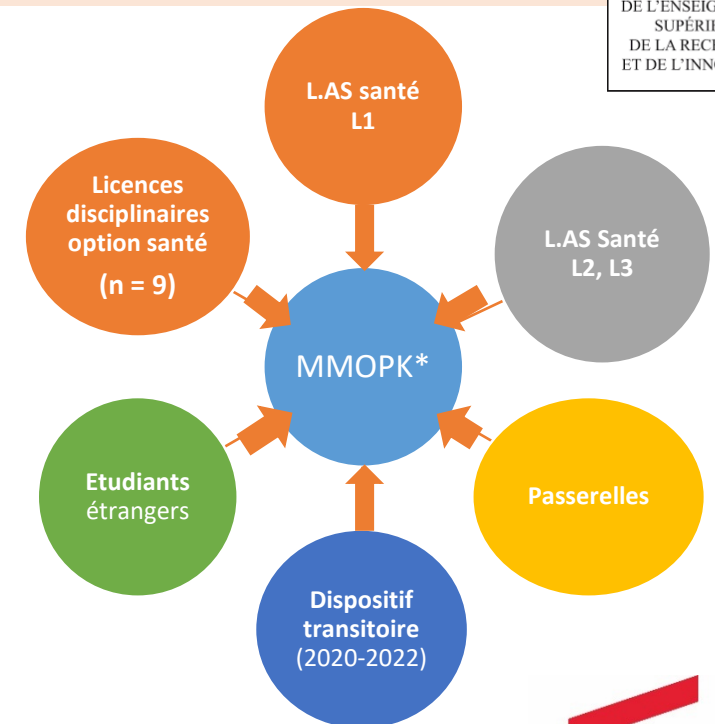
Objectifs de
la réforme
du 1^{er} cycle
des études
médicales

- Nouvelle procédure en 2021 (autonomie des Facultés)
 - 72 demandes
 - 17 auditions (phase admissibilité)
 - 10 admis (-1 car 1 Multiple candidature, admission annulée)
- 8 Entrée en DFGSM2
- 1 Entrée en DFGSM3 (candidat médecin étranger+ Doctorat Sciences en France)

Diversifier les profils d'étudiants accédant aux filières médicales
Améliorer orientation et réussite des étudiants
Adapter compétences des futurs professionnels de santé aux besoins
Décloisonner les filières de santé
Améliorer la qualité de vie des étudiants



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



LES PROFILS des candidatures passerelle UPEC

- IDE
- Kinésithérapeute
- Manipulateur d'Electro-radiologie Médicale
- Diplôme D'ingénieur
- Doctorant
- Master Scientifique
- Validation 3^{ème} année de Pharmacie / 3^{ème} année Maïeutique
- Diplôme Pharmacie

LES PROFILS des candidats admis

- IDE
- Diplôme D'ingénieur
- Doctorant
- Master Scientifique
- Validation 3^{ème} année de Pharmacie

Parmi ces candidats admis:

- 6 des candidats ont déjà tenté la PACES
- 4 candidats avaient déjà candidaté au dispositif Passerelles

Modalités avant admission définitive

- Validation Stage de soins infirmiers cet été (sauf IDE et médecins)
 - Du 21 juin au 16 juillet
 - Vérification vaccination hépatite B, IDR à la tuberculine
 - Vaccination COVID +++
- Obtention de leur diplôme au 1^{er} octobre de l'année considérée pour les étudiants en cours de diplôme au risque de l'annulation de leur admission

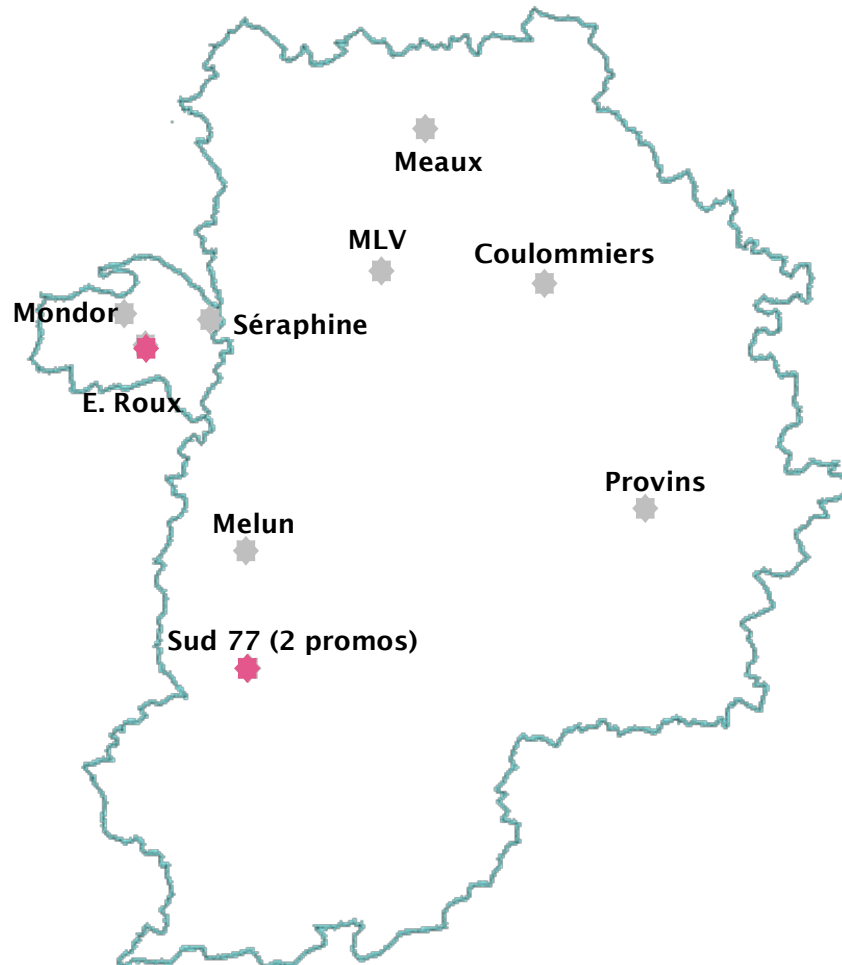
Remplir les conditions requises au titre de l'arrêté du 24 mars 2017 modifié par l'arrêté du 13 décembre 2019 :

- Au titre d'une année donnée, le candidat postule en vue d'une seule filière
- Le dossier de candidature est déposé dans une seule unité de formation et de recherche ou structure de formation.
- Nul ne peut bénéficier plus de deux fois des dispositions du présent arrêté, quelle que soit la filière postulée
- Remplir les conditions de diplôme au 1^{er} octobre de l'année considérée

Calendrier universitaire, Modalités générales d'organisation des enseignements et du contrôle des connaissances 2021-2022



2 rentrées universitaires – 10 IFSI



Environ 2500 étudiants

Calendrier universitaire 2021-2022

		2021/2022											
		sept-21	oct-21	nov-21	dec-21	janv-22	fevr 22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	
IFSI à rentrée de septembre	session 1	RENTREE			S1 S3 S5							S2 S4	
	session 2										S1 S3 S5	S2 S4	
IFSI à rentrée de février		2020/2021					2021/2022						
	session 1				S2 S4		RENTREE					S1 S3 S5	
	session 2				S1 S3 S5	S2 S4	S1 S3 S5						

Semestres impairs (1,3 et 5) :

- ✓ 1^{ère} session 2021-2022 (rentrée septembre) – 2^{ème} session 2020-2021 (rentrée février) :
15/12/2021, 10, 11 et 12/01/2022
- ✓ 2^{ème} session 2021-2022 (rentrée septembre) – 1^{ère} session 2021-2022 (rentrée février) : 13 au
16/06/2022
- ✓ 2^{ème} session 2021-2022 (rentrée février) à prévoir sur le calendrier 2022-2023

Semestres pairs (2 et 4) :

- ✓ Rentrée septembre : 1^{ère} session 7 et 8/06/2022, 2^{ème} session 11 et 12/07/2022
- ✓ Rentrée février : 1^{ère} session 2020-2021, 2 et 3/12/2021, 2^{ème} session 2020-2021, 13 et 14/01/2022
- ✓ 1^{ère} et 2^{ème} session 2021-2022 à prévoir sur le calendrier 2022-2023

UE	Volume horaire (h)	Nombre de QCM	ECTS
1.1.S1	55	60	3
1.1.S2	35	réductionnel	2
1.2.S2	35	35	2
1.2.S3	40	40	3
1.3.S1	40	40	2
1.3.S4	50	réductionnel	3

UE Sciences biologiques et médicales – 2021-2022

UE	Volume horaire (h)	Nombre de QCM	ECTS
2.1.S1	25	25	1
2.2.S1	60	60	3
2.3.S2	30	40	2
2.4.S1	40	40	2
2.5.S3	40	40	2
2.6.S2	40	40	2
2.6.S5	40	40	2
2.7.S4	40	40	2
2.8.S3	40	40	2
2.9.S5	40	40	2
2.11.S1	40	40	2
2.11.S3	20	20	2
2.11.S5	40	40	2

Formation en électroradiologie médicale

Institut de Formation de Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)
AP-HP

3 ans d'études -> grade Licence
Environ 240 étudiants

Projet 2021 : inscription administrative des étudiants à l'UPEC
Validation du calendrier et des MCC pour les UE sous responsabilité universitaire



UE	Intitulé	ECTS	Durée	Modalités
2.11 S1	Physique fondamentale	2	1h30 /	Ecrit sur table Oral de groupe
5.3 S4	Initiation à la recherche	2	/	Ecrit à domicile

Calendrier universitaire – Semestre 1

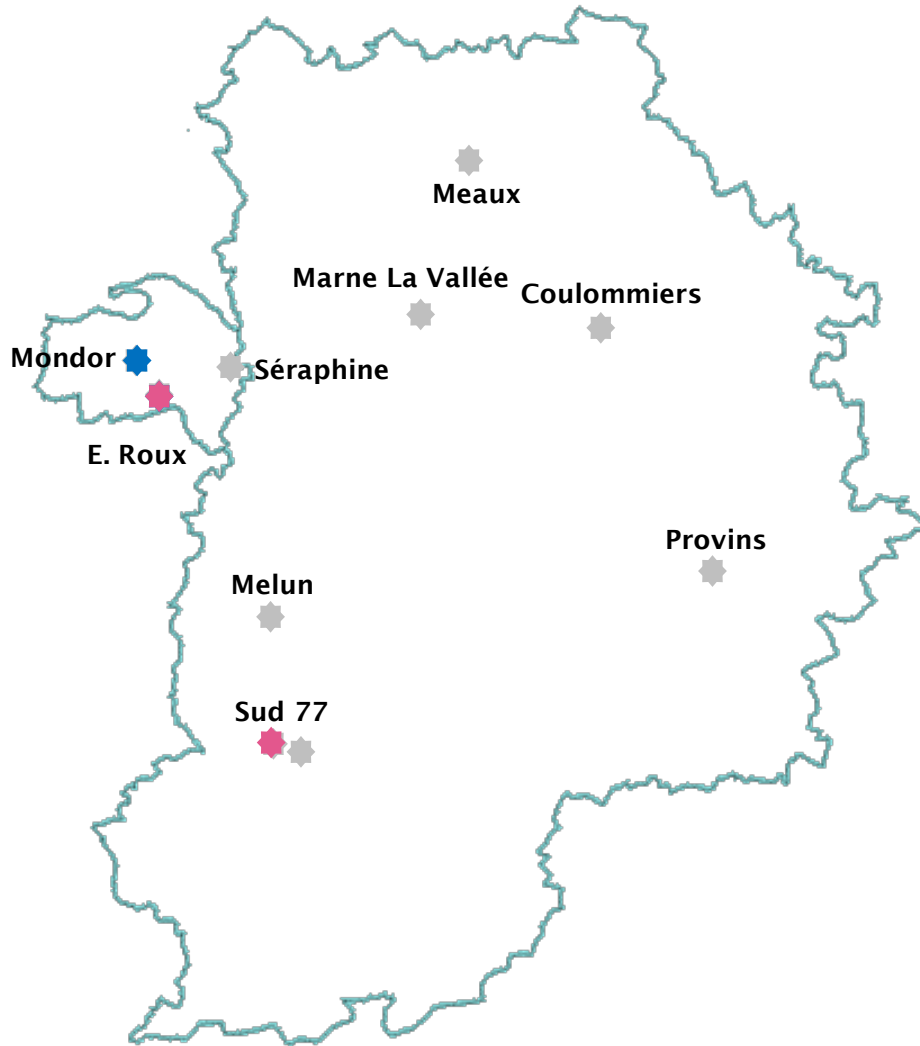
COMPOSANTE :		Faculté Santé - Département des études paramédicales																			
CURSUS	Mois	aout-21	sept-21					oct-21					nov-21					déc-21			
	Semaines	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52		
	Lundis	30	6	13	20	27	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27		
9	DE Manipulateur en électroradiologie médicale 1		A/D									ST	ST	ST							
10	DE Manipulateur en électroradiologie médicale 2		A/D				ST	ST	ST	ST			ST	ST	ST	ST					
11	DE Manipulateur en électroradiologie médicale 3		A/D		ST	ST	ST			ST	ST	ST			ST	ST	ST				
12	DE Masseur-Kinésithérapeute 1		A/D												F	R	Ex1				
13	DE Masseur-Kinésithérapeute 2		A/D	ST	ST	ST	ST	ST	ST												
14	DE Ergothérapie 1	A/D																			
15	DE Ergothérapie 2	A/D	ST	ST	ST	ST	ST	ST	ST												
16	DE Ergothérapie 3	A/D								ST	ST	ST	ST	ST	ST	ST					
17	DE Infirmier		A/D												F/R	Ex1/Ex2	Ex1/Ex2				

DE Infirmier : alternance stage/cour propre à chaque IFSI

Universitarisation des formations paramédicales et conventions



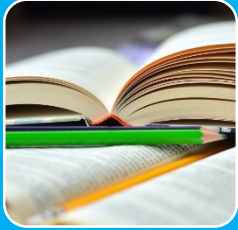
Le partenariat UPEC / IFSI



**Partenariat tripartite
Région IDF / UPEC / AP-HP ou GH**



PEDAGOGIE



Université

- Pilotage des UE universitarisées
- Participation aux instances IFSI
- Délivrance du grade Licence



IFSI

- Mise en œuvre du référentiel de formation

FINANCES



Région IDF

- Financement de la formation
- Appui aux investissements des IFSI
- AAP simulation/pédagogie

PEDAGOGIE



Université

- Pilotage des UE universitarisées
- Participation aux instances IFSI
- Délivrance du grade Licence



IFSI

- Mise en œuvre du référentiel de formation

FINANCES



Région IDF

- Financement de la formation
- Appui aux investissements des IFSI
- AAP simulation/pédagogie



Facturation par
l'intermédiaire des
IFSI

Fiche technique du groupe « moyens » (mars 2014)

Convention tripartite arrivée à échéance en août 2020

- Prolongation d'un an compte tenu du contexte sanitaire
- Concertation démarrée en 2021 pour permettre le renouvellement pour une durée de 5 ans

Renouvellement de la convention sans révision de la fiche « moyens »

- Inscription des ESI à titre exonérant
- Hausse des effectifs à moyens constant

➔ Nécessité de renégocier le cadrage financier du partenariat

Estimation du coût d'un étudiant paramédical

2019 : inscription à titre exonérant à l'UPEC

: paiement de la CVEC dont une part est reversée à l'UPEC

Coût global de la formation en soins infirmiers à l'UPEC : 883 k€

Subvention globale Région IDF soins infirmiers (2020) : 184 k€

	SOINS INFIRMIERS 2500 étudiants
Coûts moyen d'un étudiant pour les services centraux (reversement CVEC déduit)	216 €
Coût moyen d'un étudiant pour l'UFR Santé	124 €
Subvention Région IDF par étudiant (2020)	74 €
« Manque à gagner »	266 €

DUFMC

Conseil de gestion de la Faculté
de Santé

- **Calendrier des inscriptions
DUFMC**
- **Politique tarifaire**
- **Campagne DU**

Calendrier de la formation médicale continue (DUFMC)

Pour l'utilisateur

- Transmettre un calendrier précis avant de candidater à une formation
- Afficher une offre actualisée
- Utiliser les services numériques dès le 1^{er} jour de la formation

Pour le porteur de DU

- Bénéficier d'une campagne de communication en amont de la formation
- Planifier ses actions
- Mener au mieux la campagne de candidature

Pour le DUFMC

- Anticiper ses actes administratifs, relancer les dossiers incomplets, s'assurer de la conformité des dossiers : Gérer son plan de charge
- Sécuriser les recettes
- Développer notre professionnalisme et notre qualité de service

Calendrier DUFMC avant le jour J du début de la formation

J-4
mois

Comm
unicati
on

- Mettre à jour le site internet à partir du programme reçu par le porteur de DU
- Déployer une stratégie de communication

Cellule
commu
nicatio
n

J-45

Candid
atures

- Ouvrir la campagne des candidatures J-4 mois avant / Fermeture J-1 mois avant le début de la formation
- Réceptionner et analyser les candidatures (clôture J-45 jours avant le début de la formation)
- Envoyer la liste des candidats autorisés à s'inscrire au DUFMC (+ liste attente) + programme J-45

Equipe
pédago
gique

J-1
mois

Inscrip
tions

- Ouvrir la campagne des inscriptions 1 mois avant / Fermeture 1 mois après le début de la formation
- Transmettre un dossier d'inscription aux candidats retenus
- Rédiger une convention de formation à chaque inscrit

DUFMC

Politique tarifaire DUFMC

Vote en Conseil d'Administration d'un cadrage UPEC

Obligation de voter annuellement la tarification des actions de FC (article D714-62 du Code de l'Education)

Appliquer un plancher aux diplômes nationaux

Se caler sur le plancher de la tarification des formations par apprentissage (tarification règlementée) : Appliquer à minima le coût horaire de facturation 12 €/H (secteur tertiaire) et 14€/H (secteur secondaire)

Afficher sur le site internet un seul tarif (celui à destination des financeurs)

- Un seul tarif de frais de formation (tarif A) : celui à destination des financeurs
- Ajouter les droits nationaux d'inscription (fixés annuellement par circulaire ministérielle) pour licence (170 € ou 113 € si plusieurs diplômes) et master (243 € ou 159 € si plusieurs diplômes)

Faire voter une politique d'exonération en Conseil de gestion (un cadrage UPEC est en cours de réflexion)

- Proposition de faire voter 4 tranches A,B,C,D (page 11) en attendant le cadrage UPEC

Les droits d'inscription sont facturés en plus des frais de formation

En raison de la crise sanitaire, il a été décidé du gel des frais d'inscription à l'université pour la 2^e année consécutive. Les montants des droits d'inscription (droits de scolarité) resteront les mêmes qu'en 2020

170 € pour les diplômes nationaux relevant du cycle de licence ;

243 € pour les diplômes nationaux relevant du cycle de master ;

502 € pour les capacités de médecine, DES, DESC, Médecine générale, médecine spécialisée, DFMS, DFMSA

251 € pour les capacités probatoire

Lorsqu'un étudiant prépare plusieurs diplômes dans un même établissement, il s'acquitte de la 1^{ère} inscription à taux plein et des autres à taux réduits. Ces droits d'inscription à taux réduit resteront fixés notamment à :

113 € pour les diplômes nationaux relevant du cycle de licence ;

159 € pour les diplômes nationaux relevant du cycle de master ;

335 € pour les capacités de médecine, DES, DESC, Médecine générale, médecine spécialisée, DFMS, DFMSA

Textes de loi et références :

[Arrêté du 9 juin 2020 portant modification de l'arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur](#)

[Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur](#)

Frais de formation pour les diplômes nationaux

					NB heures	Cout horaire	Frais formation financeur
Faculté de Santé	9091	CAPACITE	CAPACITÉ DE EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR année 1		75	12,00 €	900,00 €
Faculté de Santé	9091	CAPACITE	CAPACITÉ DE EVALUATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR année 2		75	12,00 €	900,00 €
Faculté de Santé	9091	CAPACITE	CAPACITÉ DE GÉRONTOLOGIE 2ème ANNEE		80	12,00 €	960,00 €
Faculté de Santé	9091	CAPACITE	CAPACITÉ DE GÉRONTOLOGIE MÉMOIRE		3	83,67 €	251,00 €
Faculté de Santé	9091	CAPACITE	CAPACITÉ DE GÉRONTOLOGIE PROBATOIRE		3	83,67 €	251,00 €
Faculté de Santé	9091	CAPACITE	CAPACITÉ DE MEDECINE DE CATASTROPHE		94	12,77 €	1 200,00 €
Faculté de Santé	9091	DFASM	DFASM1	2ème cycle ETUDES MEDICALES	330	12,00 €	3 960,00 €
Faculté de Santé	9091	DFASM	DFASM2	2ème cycle ETUDES MEDICALES	303	12,00 €	3 636,00 €
Faculté de Santé	9091	DFASM	DFASM3	2ème cycle ETUDES MEDICALES	180	12,00 €	2 160,00 €
Faculté de Santé	9091	DFGSM	DFGSM2	1er cycle ETUDES MEDICALES	330	12,00 €	3 960,00 €
Faculté de Santé	9091	DFGSM	DFGSM3	1er cycle ETUDES MEDICALES	192	12,00 €	2 304,00 €
Faculté de Santé	9091	3ème cycle Sciences Médicales	DES/DESC/DFMS/DFMSA/Thèse	3ème cycle ETUDES MEDICALES	192	12,00 €	2 304,00 €
Faculté de Santé	9091	DE	DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE	PATHOLOGIES CHRONIQUES STABILISÉES; PREVENTION ET POLY PATHOLOGIES	224	22,32 €	5 000,00 €
Faculté de Santé	9091	DE	DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE	MALADIE RÉNALE CHRONIQUE, DIALYSE, TRANSPLANTATION	224	22,32 €	5 000,00 €
Faculté de Santé	9091	DE	DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE	ONCOLOGIE ET HÉMATO-ONCOLOGIE	224	22,32 €	5 000,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 SANTÉ	PAS-CAL (PRATIQUES AVANCEES EN SOINS ET EN ONCOLOGIE)	239	20,92 €	5 000,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	BIO-INGENIERIE POUR LA SANTE (MBIOS)	241	26,14 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	BIOLOGIE, PHYSIOPATHOLOGIE, PHARMACOLOGIE DE LA RESPIRATION ET SOMMEIL	175	36,00 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	BIOETHERAPIES TISSULAIRES, CELLULAIRES ET GENIQUES (BTCC)	200	31,50 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	IMMUNOLOGIE	190	33,16 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	TOXICOLOGIE ENVIRONNEMENT SANTE	275	22,91 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	IMMUNITE ANTI-INFECTIEUSE ET VACCINS	195	32,31 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	SCIENCES CHIRURGICALES	150	42,00 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	BIOLOGIE, PHYSIOPATHOLOGIE, PHARMACOLOGIE DU COEUR ET DE LA CIRCULATION BIOCOEUR	175	36,00 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 BIOLOGIE-SANTÉ	NEUROSCIENCES DU MOUVEMENT	248	25,40 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 SANTÉ	RECHERCHE EN SANTE PUBLIQUE	218	28,90 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 SANTÉ	SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE DES MALADIES HUMAINES ET ANIMALES (SEMHA)	428	14,72 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 SANTÉ	MEDECINE PALLIATIVE : CLINIQUE, SOINS, PEDAGOGIE, MANAGEMENT	186	15,05 €	2 800,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 SANTÉ	RECHERCHE EN MEDECINE PALLIATIVE ET DANS LE CHAMP DE LA FIN DE VIE	186	15,05 €	2 800,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 SANTÉ	parcours recherche, gestion de projets et pratiques professionnelles en ergothérapie (RG3PE)	600	16,15 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9091	MASTER	MASTER 2 SANTÉ	GESTION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX SOINS	130	48,46 €	6 300,00 €
Faculté de Santé	9092	MASTER	DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE	PSYCHIATRIE ET SANTÉ MENTALE	224	22,32 €	5 000,00 €
Faculté de Santé	9092	MASTER	MASTER 2 MANAGEMENT DES ORGANISATION DE SANTE	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOIGNANTES	350	16,60 €	5 810,00 €
Faculté de Santé	9092	MASTER	MASTER 1 MANAGEMENT DES ORGANISATION DE SANTE	MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOIGNANTES	440	16,58 €	7 295,00 €

Tarifs POUR L'INSCRIPTION A L'INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE (VOTE)

Tarifs 2021-2022	Droits de scolarité en ergothérapie (€)	Droits d'inscription universitaires (€)	Total (€)
Formation initiale, poursuite et reprise d'études, Pôle emploi, autofinancement	1 709	170	1 879
Formation continue : Employeur, OPCO	7 834	170	8 002
Formation en apprentissage	5 550	-	5 550
Etudiants étrangers *	1 709	2 770	4 479

L'UPEC applique à partir de l'année universitaire 2021-2022 des droits d'inscription à l'université différenciés* pour les étudiants hors Union Européenne.

[* arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur.]

<https://www.u-pec.fr/fr/international/information-sur-les-droits-dinscription-des-etudiants-hors-union-europeenne-espace-economique-europeen-suisse-et-quebec>

Frais de formation pour 2021-2022 à afficher sur le site

Diplôme	mention _spécialité	Tarif financeur * (employeur ou organisme) hors droits d'inscription *contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation (en €)
DIU	Activité physique, nutrition et santé APNS	1 500
DU	Aesthetic diploma UPECAM	1 557
DU	Agents physiques en médecine esthétique DUAPME	1 150
DIU	Anglais médical	1178
DU	Antibiothérapie parentérale au domicile	1 243
DU	Assistant en médecine esthétique DUAME	1 200
DU	Bon usage des anti-infectieux dans les structures de soins de séjour prolongé	1 243
DIU	Cardiologie interventionnelle	1800
DU	Cardiologie interventionnelle pour les paramédicaux	990
DIU	Chirurgie de l'épaule et du coude	1000
DIU	Dermatologie infectieuse et tropicale	1 000
DU	Dermatopathologie	1650
DU	Douleurs chroniques et posturologie	1950
DIU	Echographie clinique en médecine polyvalente Nouveauté 2021	1 330
DU	Ethique et numérique	1 720
DU	Expertise dans La gestion d'urgences sanitaires	2300
DU	Exploration échographique de la fertilité : de la physiologie à la pathologie et thérapeutique	1400
DU	Formation des professionnels de la santé à la prise en charge de la douleur et soins palliatifs	1300
DU	Fragilité et évaluation gériatrique	1286
DIU	GISCOH - Gestion des Infections et soins complémentaires en onco-hématologie	1 150
DU	Hypnose ericksonienne pratique	1850
DIU	Imagerie cardiaque et vasculaire	1090
DU	Imagerie rétinienne et traitements maculaires	1957
DIU	Immunohématologie pédiatrique -	1 200
DU	Immunologie hématologie et médecine interne	1096
DU	Implantologie orale et maxillo-faciale DUIOMF	3500
DU	Information et journalisme médical	1400
DU	Information médicale et système d'information	1200
DU	IRM en Pratique clinique	1400
DU	La santé aujourd'hui, nouveaux concepts, nouvelles pratiques, nouvelles organisations	600
DIU	Le sommeil et sa pathologie	1 000
DU	Maladie d'Alzheimer et démences apparentées	1450
DU	Médecine anti-âge et préventive DUMAA	1300
DU	Médecine du don	400
DU	Médecine ENVironnementale DUMENV	1 200
DU	Médecine esthétique génitale DUMEG	1400
DU	Médecine humanitaire et gestion de crises sanitaires et des populations vulnérables Nouveauté 2021	1 500
DIU	Médecine manuelle et ostéopathie médicale	1200

Frais de formation pour 2021-2022 à afficher sur le site

Diplôme	mention _spécialité	Tarif financeur * (employeur ou organisme) hors droits d'inscription *contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation (en €)
DIU	Médecine personne âgée MPA Nouveauté 2021	1 457
DU	Méthodes et techniques en pneumologie	1300
DU	Néphro-oncologie	700
DU	Neurorééducation du mouvement	1200,9
DU	Nutrition thérapeutique et vieillissement	1200
DU	Oxylogie paramédicale pour urgences collectives	2033
DIU	Pathologie chirurgicale du genou	1 039
DU	Pathologie respiratoire et ventilation artificielle du nouveau né Nouveauté 2021	2 500
DU	Patient, pathologie chronique et parcours de soins	950
DIU	Pédagogie médicale	1300
DU	Pharmacopsychiatrie à la personnalisation des traitements	940
DIU	Pneumologie pédiatrique Nouveauté 2021	1 500
DIU	Pratiques médicales en santé au travail pour la formation des collaborateurs médecins	4 500
DIU	Pratiques chirurgicales endovalvulaires et endovasculaires cardiaques	2 000
DIU	Prise en charge de l'infection par le VIH	1 000
CU	Prise en charge globale du patient atteint de sclérose en plaques Nouveauté 2021	580
DU	Prise en charge médico-judiciaire des victimes de violences sexuelles	800
CU	Prise en charge paramédicale des syndromes drépanocytaires majeurs	446
DU	Procédures de soins en gériatrie	1225
DU	Recherche clinique et prélèvements biologiques	722
DU	Référent handicap	3 000
DIU	Régulation médicale dans un CRRA	1 139
DIU	Rhumatologie interventionnelle échographique Nouveauté 2021	1 507
DU	Sclérose en plaques : Création et organisation du parcours de santé personnalisé Nouveauté 2021	1 000
DU	Syndrome drépanocytaire Majeur	1380
DU	Tai Chi Santé / Tai Chi Médical : le Tai Chi thérapeutique	1250
DU	Techniques chirurgicales hépato-biliopancréatiques	1 000
DU	Techniques d'injection et de comblement en chirurgie plastique et maxillo-faciale DUTIC	1700
DU	Techniques Micro-Chirurgicale DTMC	1850
DIU	Techniques mini-invasives et robotiques en chirurgie digestive oncologique	2 600
DU	Technologie transfusionnelle DUTT	850
DU	Télémédecine en gériatrie	1 529
DIU	Thérapeutique médicamenteuse et médicaments chez les personnes âgées	1 039
DU	Thérapeutiques endovasculaires des pathologies de l'aorte	1303
DIU	Toxicologie médicale	1 600
DIU	Traitement endovasculaire de l'artériopathie des membres inférieurs	550
DU	Transfusion Sanguine (DUTS)	780
DU	Urgences cœur et médecine interne -UCMI	800
DIU	Ventilation artificielle	1760
DU	Zoonoses liées aux tiques : aspects médicaux humains et vétérinaires dans une approche One Health	1000

Politique d'exonération du DUFMC pour 2021-2022 (VOTE)

- **Tarif A** : toute personne dont les frais de formation sont pris en charge par l'employeur ou un organisme
- **Tarif B** : Professionnels de santé dont les frais de formation ne sont pas pris en charge (auto-financement)
- **Tarif C** : pour les internes OU FFI ne bénéficiant pas d'une prise en charge. Ce tarif peut être utilisé pour les collaborateurs (agents UPEC, agents Mondor et CHIC, exonération justifiée) le tarif est de 500 € + les frais d'inscription sauf si un vote a été effectué au préalable en instance
- **Tarif D** : uniquement les frais d'inscription + 10 % des frais de formation sauf si vote au préalable en instance avec un tarif spécifique

Ce tarif s'applique pour les réinscriptions (à l'exclusion des TP) ou candidatures libres aux examens

Cette demande est soumise à l'accord du responsable pédagogique

Les autres cas seront soumis au comité de pilotage

- ✓ Cf Pdf Diplômes votés par les Instances de l'UPEC avec la politique d'exonération DUFMC
- ✓ Toute nouvelle création ou toute demande de renouvellement pour 2022 devra tenir compte du minima de 12 € de l'heure (cours + examens) hors stage
- ✓ Un ajustement des tarifications est prévu pour la rentrée 2022-2023

Son rôle

- Arbitre sur les décisions ou les transmet à la gouvernance de la Faculté,
- Identifie les problématiques, dysfonctionnements et opportunités de la FMC,
- Soumet au conseil de gestion les actes à faire voter

Ses membres

- Pascal Andujar
- Barbara Hersant
- Géraldine Esteva-Tixier
- Sophie Dupuis
- + invités à géométrie variable en fonction des thématiques (financier, logistique, numérique, communication, pédagogique)

Sa fréquence

- Mensuel

Tarifs formations courtes (VOTE)

Nous souhaitons développer ce format qui comporte des avantages :

Pour l'UPEC

- ✓ Un format adapté : cible, durée, lieu, modalités pédagogiques, dates
- ✓ Un circuit de validation allégé
- ✓ Une opportunité pour se faire connaître, promouvoir les formations diplômantes de votre discipline

Pour les apprenants

- ✓ Un atout pour développer une ou plusieurs compétences ciblées spécifiques avec mise en pratique
- ✓ Une opportunité pour développer son réseau
- ✓ Une réponse aux besoins des employeurs

Un formulaire a été créé et transmis aux porteurs en janvier 2021

👉 Appliquer le tarif minimum de 16 €/ H

Campagne d'habilitation

Modification tarif

CU-DIU-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION / porteurs	TARIFS votés en février 21	TARIFS votés en février 21	Modification	Modèle
DU	Référent handicap Karine Gros	Si réinscription l'année suivante aux examens ✓ d'1 bloc de compétences : 300 euros ✓ de 2 à 3 blocs : 500 euros ✓ et à tous les blocs : 700 euros	✓ 4243 € en diplômant ✓ 2243 € pour candidature libre ✓ 1743 € pour 1 bloc de compétence ✓ 3243 € pour Thalès et Ministère de la Justice ✓ Forfait 20 243 € pour 1 groupe de 10-15 inscrits intra - entreprise ✓ formation qualifiante individuelle 3243 euros	✓ 3243 € en diplômant ✓ Octroi d'un budget de 50 000 € sur le budget de la faculté pour l'année 2021-2022 pour développer la digitalisation du DU, une application mobile, une gamification, des capsules immersives	100 h de cours (26 h en présentiel, 42 h distanciel asynchrone, 32h de distanciel synchrone) 40 h de stage et 26 h d'examens ✓ Renforcer le distanciel ✓ Augmenter le volume de cours ✓ Examen à distance (1 écrit réflexif de 4h + 1 étude de cas de 2h30 par bloc de compétence)

RNCP : 9 critères

- L'adéquation des emplois occupés par rapport au métier visé par le projet de certification professionnelle
- L'impact du projet de certification professionnelle en matière d'accès ou de retour à l'emploi
- La qualité des référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation
- La mise en place de procédures de contrôle de l'ensemble des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation
- La prise en compte des contraintes légales et réglementaires liées à l'exercice du métier visé par le projet de certification professionnelle
- La possibilité d'accéder au projet de certification professionnelle par la VAE Validation des acquis de l'expérience
- La cohérence des blocs de compétences constitutifs du projet de certification professionnelle et de leurs modalités spécifiques d'évaluation
- Le cas échéant, la cohérence des correspondances totales ou partielles mises en place avec des certifications professionnelles équivalentes et de même niveau de qualification et leurs blocs de compétences
- Le cas échéant, les modalités d'association des commissions paritaires nationales de l'emploi de branches professionnelles dans l'élaboration ou la validation des référentiels. »

Registre spécifique (valeur d'usage) : 6 critères

- L'adéquation des connaissances et compétences visées par rapport aux besoins du marché du travail.
- La qualité du référentiel de compétences et du référentiel d'évaluation.
- La mise en place de procédures de contrôle de l'ensemble des modalités d'organisation des épreuves d'évaluation.
- La prise en compte des contraintes légales et réglementaires liées à l'exercice des compétences professionnelles visées par le projet de certification ou d'habilitation.
- Le cas échéant, la cohérence des correspondances mises en place avec des blocs de compétences de certifications professionnelles enregistrées dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- Le cas échéant, les modalités d'association des commissions paritaires nationales de l'emploi de branches professionnelles dans l'élaboration ou la validation des référentiels.

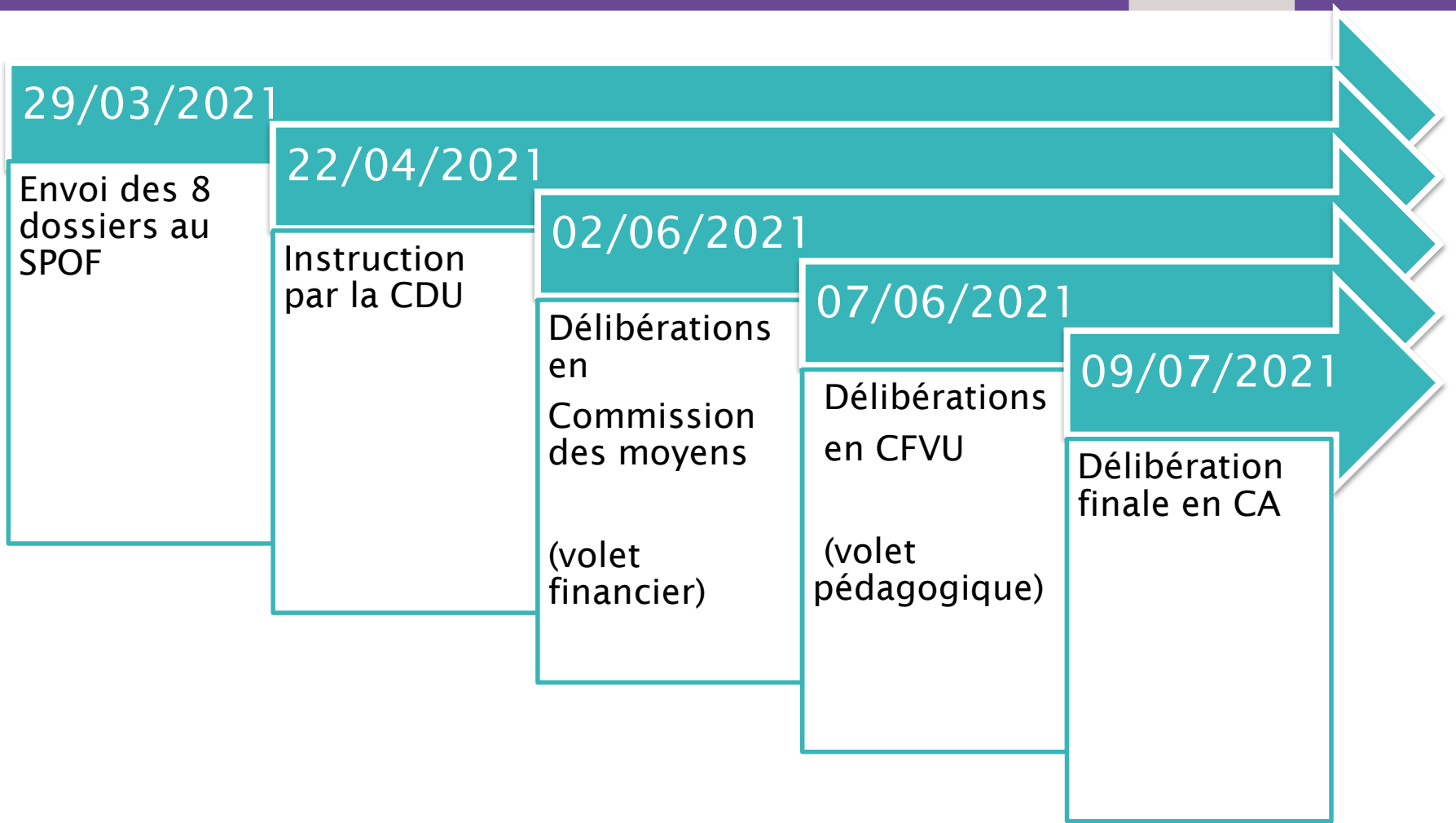
2 Modifications

CU-DIU-DU	INTITULÉ DE LA FORMATION/ porteurs	Modifications	Modèle
DIU	<p>Dermatologie infectieuse et tropicale 2021-2022</p> <p>Pr Chosidow (habilité en 2011)</p>	<p>Gestion en 2021-2022 Par Sorbonne Université et non UPEC car indisponibilité du porteur</p> <p>UPEC reprendra la gestion en 2022</p>	<p>Gestion une année sur deux</p>
DIU	<p>MMO Médecine Manuelle Ostéopathie</p> <p>Pr Graciès et Dr Rozenblat (habilité en mai 2020)</p>	<p>Changement de nom MMOM (à la demande de l'ordre des Médecins)</p> <p>Médecine Manuelle Ostéopathie médicale</p> <p>(approuvé à la CFVU du 09/04/21)</p>	<p>Convention inter-universités (12)</p> <p>Une mutualisation des cours théoriques en E-Learning en sera l'un des principaux objectifs afin d'harmoniser l'enseignement MMOM sur tout le territoire national.</p>

Création et renouvellement votés au CA du 16 avril 2021(17)

- ✓ **DU Pathologie respiratoire et ventilation artificielle du nouveau-né**
- ✓ **DU Sclérose en plaques : Création et organisation du parcours de santé personnalisé**
- ✓ **CU Prise en charge globale du patient atteint de sclérose en plaques**
- ✓ DU Technologie transfusionnelle
- ✓ DU De la Pharmacopsychiatrie à la personnalisation des traitements
- ✓ DU Fragilité et évaluation gérontologique
- ✓ DU Maladie d'Alzheimer et démences apparentées du diagnostic précoce à la prise en charge
- ✓ DU Imagerie rétinienne et traitements maculaires
- ✓ DU Nutrition et vieillissement
- ✓ DU Néphro-oncologie
- ✓ DU Méthodes et techniques en pneumologie
- ✓ DU Assistants en médecine esthétique
- ✓ DU Exploration échographique de la fertilité : de la physiologie à la pathologie et thérapeutique
- ✓ DIU de pédagogie médicale
- ✓ DIU de chirurgie de l'épaule et du coude
- ✓ DU Prise en charge médico judiciaire des victimes de violences sexuelles
- ✓ DU Patient, Pathologie chronique et Parcours de soins

Calendrier des Instances



Merci pour votre attention !

Rédacteurs :

**Pascal Andujar
Barbara Hersant**

Géraldine Esteva-Tixier

<http://sante.u-pec.fr/formation-continue/certificats-du-et-diu>

**Création et composition d'une commission
« service statutaire des enseignants-chercheurs
et RNA »**

Frédéric Relaix – Vice-doyen Recherche

Objectifs

1 – **Accueillir les nouveaux enseignants-chercheurs, proposer des repères communs** pour définir et partager les attendus du métier en tenant compte de l'ensemble des missions, identifier les besoins en formation tout au long de la carrière et faciliter le dialogue avec les acteurs qui interviennent autour du métier.

2 – Adapter le **Référentiel National d'Activité (voté par l'UPEC)** à l'activité de l'UFR Santé en donnant un cadre sur les activités et les attendus des enseignants-chercheurs.

→ Service statutaire 192h equivalent TDs

→ Décharges horaires sur des activités pédagogiques, recherche, institutionnelles

Commission service statutaire des enseignants-chercheurs et RNA

AE : Animation, encadrement ou valorisation de la recherche

Code catégorie	Activités à prendre en compte	Heures effectives	H éq. TD	Description détaillée (voir la fiche d'activité associée)	
AE I : Activité de direction de structures					
AE I	AE I.1	Direction d'une unité de recherche contractualisée ou reconnue par le conseil scientifique	84 h à 270 h	20 h à 64 h éq.TD	Sur proposition du directeur de composante après proposition de la commission d'évaluation
	AE I.2	Direction d'une école doctorale	84 h à 168 h	20 h à 40 h éq.TD	Sur proposition du directeur de composante après proposition de la commission d'évaluation
AE II : Activité de l'exploitation ou de la gestion d'un équipement scientifique					
AE II	AE II.1	Responsabilité d'une plate-forme technologique ou d'un grand équipement	42 h à 84 h	10 h à 20 h éq.TD	Sur proposition du directeur de composante après proposition de la commission d'évaluation
AE III : Activité d'animation de projet scientifique					
AE III	AE III.1	Pilotage scientifique de projets de recherche en réseau (Projets européens et ANR ; Pilotage de grands projets)	42 h à 270 h	10 h à 64 h éq.TD	Selon proposition de la commission d'évaluation validée par le directeur de composante
AE IV : Activité de valorisation					
AE IV	AE IV.1	Mission de développement de la valorisation tel que brevets, expertises, consultations, dépôt de brevets, organisation de manifestations	63 h à 168 h	15 h à 40 h éq.TD	Une réflexion vraisemblablement sur 3 niveaux : régional, national et international

Composition

Professeur **Pierre Wolkenstein**, doyen de l'UFR Santé

Professeur **Françoise Chartier-Botterel**, Vice-doyenne Pédagogie

Professeur **Frédéric Relaix**, Vice-doyen Recherche

Professeur **Denis Mestivier**, représentant PR

Dr **Allan Thiolat**, représentant MCF

Professeur **Jorge Boczkowski**, directeur de l'IMRB

Sophie Dupuis, responsable administrative de la faculté de Santé

Aurélie Cauet-Sitter, responsable service du personnel de la faculté de Santé

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE KINESITHERAPIE

Fontainebleau



Calendrier universitaire
2021-2022

Modalités d'organisation
des enseignements

Contrôle des
connaissances



UPEC
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

**FACULTÉ
DE SANTÉ**

**INSTITUT
UNIVERSITAIRE
DE KINÉSITHÉRAPIE**

		CYCLE 1	ECTS	ECTS	IUK			ECTS	IUK		
		UE	1er cycle	1ère ANNEE	1ème ANNEE	S1 IUK	S2 IUK	2ème ANNEE	2ème ANNEE	S3 IUK	S4 IUK
1er cycle (S1 à S4)	Enseignements fondamentaux	UE 1. Santé publique	5	5	5	3	2				
		UE 2. Sciences humaines et sciences sociales	6	6	6	3	3				
		UE 3. Sciences biomédicales	12	7 à 10	8	4	4	2 à 5	4	2	2
		UE 4. Sciences de la vie et du mouvement (anatomie, physiologie, cinésiologie)	20	8 à 12	12	6	6	8 à 12	8	4	4
		UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	6					6	6	2	4
		TOTAL	49		31				18		
	Sciences et ingénierie en kinésithérapie	UE 6. Théories, modèles, méthodes et outils en kinésithérapie	8	3 à 5	5	4	1	3 à 5	3	2	1
		UE 7. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	28	12 à 16	12	6	6	12 à 16	16	8	8
		TOTAL	36		17				19		
	Apprentissages et approfondissement	UE 8. Méthodes de travail et méthodes de recherche	4	2	2	1	1	2	2	1	1
		UE 9. Langue anglaise professionnelle	4	2	2	1	1	2	2	1	1
		UI 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	5					5	5	2	3
		UE 11. Formation à la pratique masso-kinésithérapique	18								
		stage 1		2 à 3	2	2					
		stage 2		3 à 4	4		4				
		stage 3						6	6	6	
		stage 4						6	6		6
		UE 12 OPTIONNELLE 1	2	2	2	1	1				
UE 13 OPTIONNELLE 2		2					2	2	1	1	
	TOTAL	35		12				23			
		120	53 à 66	60			54 à 67	60			

Organisation des enseignements

Référentiel de formation du DE 2015

Passé en CFVU

en décembre 2020 et en mai 2021

EXAMENS DU CYCLE 1	IUK			
			Semestre	Types d'épreuves (matières)
				ects
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX				
UE 1. Santé publique	1ère année	S1	Contrôle terminal - Ecrit SESA	2
		S2	Contrôle terminal - Ecrit Contrôle terminal - Dossier SESA	3
UE 2. Sciences humaines et sciences sociales	1ère année	S1	Contrôle terminal - Oral	2
		S2	Contrôle continu - Oral Contrôle terminal - Oral	4
UE 3. Sciences biomédicales	1ère année	S1	Contrôle continu - Ecrit Contrôle terminal - Ecrit	4
		S2	Contrôle continu - Ecrit Contrôle terminal - Ecrit	3
	2ème année	S3	Contrôle terminal - Ecrit Contrôle continu - Ecrit	3
		S4	Contrôle terminal - Ecrit	2
UE 4. Sciences de la vie et du mouvement anatomie, physiologie, cinésiologie	1ère année	S1	Contrôles continus - Ecrits Contrôle terminal - Ecrit	5
		S2	Contrôles continus - Ecrits Contrôle terminal - Ecrit	6
	2ème année	S3	Contrôles continus - Ecrits Contrôle terminal - Ecrit	5
		S4	Contrôles continus - Ecrits Contrôle terminal - Ecrit	4
UE 5. Sémiologie, physiopathologie et pathologie du champ musculosquelettique 1	2ème année	S3	Contrôles continus - Ecrits Contrôle terminal - Ecrit	3
		S4	Contrôles continus - Ecrits Contrôle terminal - Ecrit	3

INGENIERIE EN KINESITHERAPIE					
UE 6. Théories, modèles méthodes et outils en kinésithérapie	1ère année	S1	Contrôle terminal - Ecrit Contrôle continu - Travaux pratiques	4	
		S2	Contrôle terminal - écrit	1	
	2ème année	S3	Contrôle terminal - Ecrit Contrôles continus - Ecrits	2	
		S4	Contrôle terminal - Ecrit	1	
	UE 7. Evaluation, techniques et outils d'intervention dans les principaux champs d'activité 1	1ère année	S1	Contrôle terminal - Ecrit	8
				Contrôle continu - Travaux pratiques Contrôle continu - Dossier	
S2			Contrôle terminal - Travaux pratiques	6	
			Contrôle continu - Travaux pratiques Contrôle terminal - Travaux pratiques Contrôle continu - Dossier		
2ème année		S3	Contrôle continu - Travaux pratiques	8	
			Contrôle terminal - Travaux pratiques Contrôle continu - Dossier		
		S4	Contrôle continu - Travaux pratiques	6	
			Contrôle terminal - Travaux pratiques Contrôle continu - Dossier		

APPRENTISSAGE ET APPROFONDISSEMENT				
UE 8. Méthodes de travail et méthodes de recherche	1ère année	S1	Contrôle continu- Dossier	1
			Contrôle terminal - Oral	
		S2	Contrôle continu- Dossier	1
			Contrôle terminal - Oral	
2ème année	S3	Contrôle continu - Ecrit	1	
	S4	Contrôle continu - Dossier	1	
UE 9. Langue anglaise et professionnelle	1ère année	S1	Contrôle continu - Ecrit	1
		S2	Contrôle continu - Ecrit	1
	2ème année	S3	Contrôle continu - Ecrit	1
		S4	Contrôle continu - Oral	1
UI 10. Démarche et pratique clinique : élaboration du raisonnement professionnel et analyse réflexive	2ème année	S3	Contrôle continu - Dossier	2
			Contrôle continu - Ecrit	
UE 11. Formation à la pratique kinésithérapique	1ère année	S4	Contrôle continu- Dossier	3
	2ème année	S1	stage 1	2
		S2	stage 2	4
	S3	stage 3	6	
	S4	stage 4	6	
UE12. UE Optionnelle 1	1ère année	S1	Dossier	1
		S2	Contrôle terminal - Dossier	1
UE 13. UE Optionnelle 2	2ème année	S3	Assiduité	1
		S4	Contrôle terminal - Dossier	1

Calendrier des bureaux et conseils 2021-2022

BUREAU : 11h30

Vendredi 3 septembre 2021

Vendredi 1^{er} octobre 2021

Vendredi 19 novembre 2021

Vendredi 28 janvier 2022

Vendredi 1^{er} avril 2022

Vendredi 13 mai 2022

CONSEIL : 15h

Jeudi 23 septembre 2021

Jeudi 21 octobre 2021

Jeudi 9 décembre 2021

Jeudi 17 février 2022

Jeudi 21 avril 2022

Jeudi 2 juin 2022